

Rapport d'activité 1980-1981

MEEER



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

Canada

Rapport d'activité 1980-1981

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982

N° de cat. RE 1-1981

ISBN 0-662-51728-8

LE MEER

Le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) a été créé en 1969 en vue d'aider et d'inciter chaque région du Canada à exploiter pleinement son potentiel économique et social. Le ministère s'emploie à élargir les assises économiques locales et régionales, à multiplier les possibilités de production et d'emploi et à venir en aide à certaines régions qui connaissent des problèmes particuliers de croissance économique et de relèvement social.

Les lois

Le ministère de l'Expansion économique régionale voit à l'administration des lois suivantes :

- La *Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale* (S.R.C. 1970, c. R-4);
- La *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* [ARDA] (S.R.C. 1970, c. A-4);
- La *Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique* [LMVEPA] (S.R.C. 1970, c. A-17) maintenant inappliquée;
- La *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton* [DEVCO] (S.R.C. 1970, c. C-13) dans sa forme modifiée;
- La *Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes* [UTMM] (S.R.C. 1970, c. M-4) maintenant inappliquée;
- La *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies* [ARAP] (S.R.C. 1970 c. P-17);
- La *Loi sur les subventions au développement régional* [LSDR] (S.R.C. 1970, c. R-3).

Des jalons dans l'histoire du MEER

- 1969—La création du ministère;
- Les programmes aux termes de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA)*, de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies (ARAP)* et de la *Loi sur le Fonds de développement économique et rural (FODER)* deviennent la responsabilité du nouveau ministère;
 - La *Loi sur les subventions au développement régional (LSDR)* entre en vigueur;
 - Le Plan d'ensemble de développement d'une durée de quinze ans est signé avec l'Île-du-Prince-Édouard.
- 1972—Une révision approfondie de la politique est entamée.
- 1974—On procède à la décentralisation complète du ministère;
- Des ententes-cadres de développement (ECD) d'une durée de dix ans sont signées avec toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard qui avait déjà son Plan d'ensemble de développement.
- 1977—La création de la zone spéciale de Montréal;
- Une ECD d'une durée de cinq ans est signée avec le Yukon.
- 1979—Une ECD d'une durée de cinq ans est signée avec les territoires du Nord-Ouest.
- 1980—On lance le programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement de 50 %;
- On entreprend une révision complète des politiques et des programmes en mettant l'accent sur les orientations futures du ministère et du développement régional au Canada.

Les faits saillants des programmes en 1980-1981

Les pâtes et papiers—En 1980-1981, le gouvernement fédéral a confirmé son engagement à l'égard de la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers en augmentant sa contribution aux termes des ententes avec le Québec et l'Ontario et en signant une autre entente avec le Nouveau-Brunswick en août 1980.

Le programme de subventions au développement régional—La *Loi sur les subventions au développement régional* a été modifiée au cours de l'année pour permettre au ministère d'offrir des subventions aux entreprises ne pouvant être mises en exploitation commerciale avant le 31 décembre 1981, tel qu'il est stipulé dans la loi. La date limite est maintenant le 31 décembre 1984.

Le crédit d'impôt spécial à l'investissement—En 1980-1981, un autre volet a été ajouté au système fédéral de crédit d'impôt. Au cours de l'année, un crédit d'impôt spécial de 50 % à l'investissement a vu le jour. Il s'applique aux régions du Canada dont la population connaît un taux de chômage exceptionnellement élevé et un faible revenu familial.

Le BDCE—Dans le cadre des efforts du ministère face au développement industriel, le Bureau du développement commercial et économique (BDCE) a été créé à la fin de 1980; il lui incombe de déterminer les secteurs manufacturiers, les produits et les entreprises offrant des possibilités d'atteindre les objectifs de développement régional et de favoriser la réalisation de certains projets industriels.

ADEL—Le programme d'aide au développement économique local, administré conjointement par le MEER et la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), a été mis en œuvre, durant l'exercice financier, pour aider les collectivités où la croissance est faible et le chômage élevé à mettre sur pied des entreprises locales et à multiplier les possibilités d'emploi à long terme.

PAIM—Il s'agit d'un programme de 350 millions de dollars, d'une durée de trois ans, visant à promouvoir la restructuration industrielle et l'adaptation de la main-d'œuvre et dont l'annonce remonte à janvier 1981. Le programme, auquel participent le MEER et trois autres ministères fédéraux, s'adresse aux collectivités qui sont aux prises avec des licenciements majeurs en raison d'une dislocation considérable des industries.

L'île du Cap-Breton—Au cours de l'année, le MEER a assumé la responsabilité de coordonner les efforts du gouvernement fédéral en matière de développement économique dans l'île du Cap-Breton. Le Comité interministériel du Cap-Breton formé par la suite s'emploie à favoriser les débats où l'on discute et analyse les possibilités de développement du Cap-Breton.

Les subventions—Au cours de 1980-1981, 989 offres nettes de subventions acceptées aux termes du programme de subventions au développement régional se sont chiffrées au total à près de 192,3 millions de dollars. Ces offres devraient favoriser la création de plus de 20 000 emplois directs et des mises de fonds du secteur privé de quelque 992,3 millions de dollars.

Les ententes auxiliaires—On a signé 9 ententes auxiliaires durant l'exercice financier, ce qui porte à 117 le nombre d'ententes auxiliaires conclues depuis la signature, en 1974, des ententes-cadres de développement fédérales-provinciales. Sur les 75 ententes auxiliaires en vigueur pendant 1980-1981, 18 étaient des ententes à frais partagés avec d'autres ministères du gouvernement fédéral.

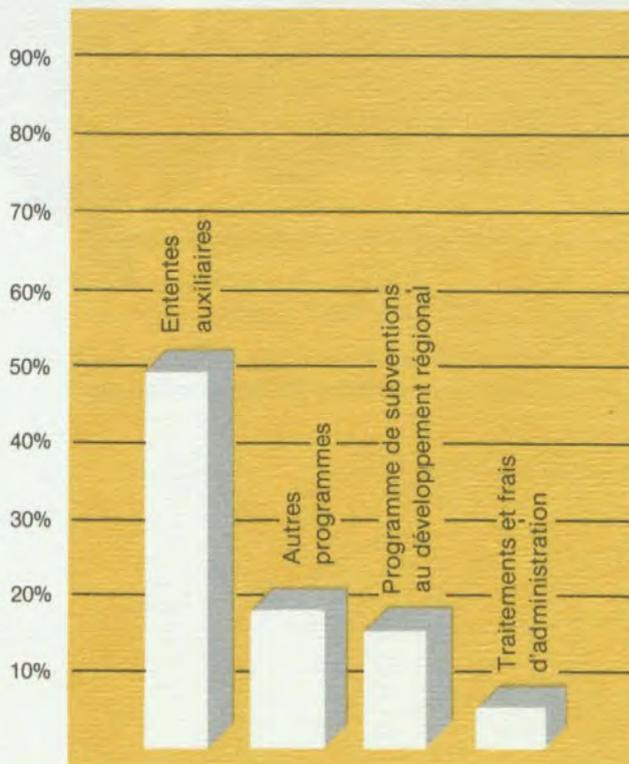
Un nouveau bureau auxiliaire—C'est en janvier 1981 qu'a eu lieu l'inauguration du bureau auxiliaire du MEER à Sherbrooke (Québec).

Les faits saillants

- Les dépenses totales du ministère en 1980-1981 se sont chiffrées à un peu moins de 630 millions de dollars.
- En 1980-1981, les déboursés du MEER au chapitre des ententes auxiliaires se sont élevés à près de 327 millions de dollars, soit 51,9 % de ses dépenses totales.
- En 1980-1981, le MEER a consacré 117,8 millions de dollars au programme de subventions au développement régional, soit 18,7 % de ses dépenses totales.
- Les dépenses effectuées dans le cadre d'autres programmes pendant l'année ont représenté plus de 131 millions de dollars, soit 20,8 % des dépenses totales. Les autres programmes comprennent des activités effectuées aux termes de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies* (ARAP), du Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard et de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (ARDA).
- Pendant l'année, les traitements et les frais d'administration se sont élevés à environ 54 millions de dollars, soit 8,6 % des dépenses totales.

Un résumé des dépenses totales du ministère pour 1980-1981 figure à l'appendice A.

Les dépenses totales du ministère en 1980-1981



Les bureaux du MEER

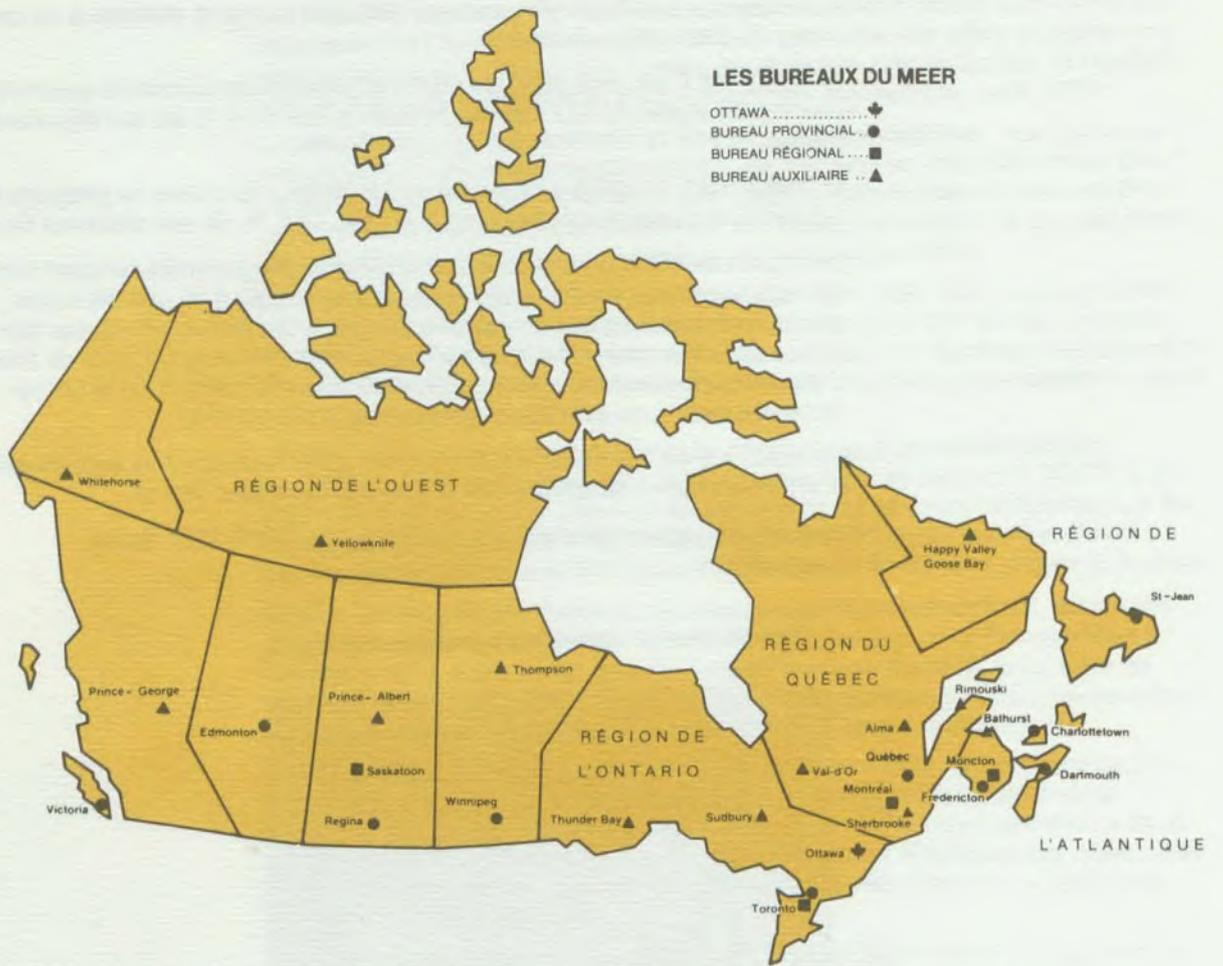


Table des matières

Une rétrospective nationale	1
La région de l'Atlantique	9
Terre-Neuve	9
Nouvelle-Écosse	16
Île-du-Prince-Édouard	21
Nouveau-Brunswick	24
La région du Québec	31
Québec	31
La région de l'Ontario	41
Ontario	41
La région de l'Ouest	49
Manitoba	51
Saskatchewan	55
Alberta	60
Colombie-Britannique	63
Territoires du Nord-Ouest	68
Yukon	70
Appendices	75
A. Tableaux récapitulatifs des dépenses	75
B. Ententes auxiliaires en vigueur, exercice financier 1980-1981	80
C. Résumé du programme de subventions au développement régional	85



Une rétrospective nationale

MAAFED
MAEED
MEER

Une rétrospective nationale

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, le MEER a connu une période de transition. D'une part, on a continué à mettre l'accent sur les activités fédérales-provinciales telles que les projets de développement régional entrepris aux termes des ententes-cadres de développement. Ces projets, formulés en étroite collaboration avec les provinces et mis en œuvre principalement par ces dernières, ont représenté 51,9 % du budget annuel du ministère.

D'autres programmes conjoints, y compris le Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, les ententes spéciales ARDA et l'Administration sur le rétablissement agricole des Prairies, ont représenté 20,8 % des dépenses, les subventions aux industries, 18,7 % et la planification et l'administration, 8,6 %.

D'autre part, le ministère a fait des progrès remarquables à l'égard de la révision de ses politiques, qui sont mieux adaptées à la conjoncture économique et à l'évolution des besoins en matière de développement régional.

Les programmes traditionnels

Conformément à la *Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale* et à la *Loi sur les subventions au développement régional*, les principaux programmes de développement du MEER continuent d'être centrés sur les ententes-cadres de développement fédérales-provinciales (ECD) et les subventions à l'industrie et au commerce.

Les ECD fédérales-provinciales tiennent compte du fait que chaque région du Canada a ses propres possibilités et problèmes de développement et que les besoins et priorités d'une région, dans une même province, ne sont pas nécessairement identiques à ceux d'une autre. Chacune des ententes décennales avec les provinces et des ententes quinquennales avec les territoires souligne les vastes objectifs qui s'appliquent à une province ou à un territoire en particulier et relève les possibilités de développement qui y existent.

Les ECD ne précisent pas le travail à effectuer, ni les moyens à prendre pour le faire. Elles indiquent plutôt les domaines qui présentent des possibilités ou qui sont source de préoccupations. De fait, elles constituent un document qui permet aux gouvernements signataires de déterminer des projets précis de développement économique et de favoriser leur réalisation.

Chaque ECD prévoit des ententes auxiliaires précises où l'on trouve en retour les détails du programme tels que les objectifs, le coût et les modalités de mise en œuvre. D'autres ministères fédéraux participent souvent à la conclusion des ententes auxiliaires, à la gestion des projets et aux frais des travaux, le tout en collaboration avec le MEER et les gouvernements provinciaux ou territoriaux en cause. Dans la plupart des cas, les autres ministères fédéraux concernés contribuent à l'élaboration des ententes et à la définition des initiatives.

L'Île-du-Prince-Édouard, la seule province à ne pas avoir d'entente-cadre de développement, a signé avec le gouvernement fédéral, en 1969, un Plan d'ensemble de développement qui est identique et qui s'échelonne sur une période de quinze ans.

Entre 1974, année de l'instauration des ECD, et le 31 mars 1981, 117 ententes auxiliaires avaient été conclues entre le MEER et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Sur ce nombre, plus de 80 ont nécessité la participation d'autres ministères. Au cours de l'année à l'étude, on a conclu 9 ententes auxiliaires et on en a modifié 48. Des 75 ententes en vigueur en 1980-1981, 6 sont venues à expiration à la fin de l'exercice financier.

Au cours de 1980-1981, les déboursés du MEER au chapitre de toutes les ententes auxiliaires se sont élevés à 326,9 millions de dollars, soit environ 51,9 % des dépenses totales du MEER pour cette période. Une liste des ententes auxiliaires en vigueur figure à l'appendice B du présent rapport.

Les stimulants industriels—Le programme de subventions au développement régional du MEER a pour objectif de stimuler la création d'emplois et de favoriser les investissements de capitaux dans les régions à faible croissance du Canada. Il offre aussi des stimulants financiers, sous forme de subventions et de garanties de prêts, aux entreprises et industries désireuses de s'implanter, de prendre de l'expansion ou de moderniser leurs installations dans les régions désignées du Canada en vertu de la *Loi sur les subventions au développement régional*.

Durant l'année 1980-1981, la *Loi sur les subventions au développement régional* a été prolongée de trois ans jusqu'au 31 décembre 1984. Au cours du débat parlementaire sur cette prolongation, les programmes du MEER, en général, et le programme de subventions au développement régional, en particulier, ont reçu un appui unanime. On a reconnu que le programme de subventions constituait un instrument efficace d'exécution directe de la politique fédérale en matière de développement régional, et qu'il avait à son actif des investissements de capitaux considérables et la création de nombreux emplois dans les régions défavorisées du Canada.

En 1980-1981, les déboursés du MEER au chapitre du programme de subventions au développement régional se sont élevés à 117,8 millions de dollars, soit environ 18,7 % des dépenses du MEER durant cette période. L'application du programme a donné lieu à un nombre net de 989 offres de subventions acceptées. Les entreprises ainsi subventionnées devraient amener la création de plus de 20 000 emplois directs et susciter des mises de fonds de 992,3 millions de dollars de la part du secteur privé; les engagements du MEER s'élèvent à 192,3 millions de dollars.

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) et les ententes spéciales ARDA, portant toutes les deux sur l'aide à la région de l'Ouest, constituent deux autres programmes traditionnels du MEER.

L'ARAP, dont le bureau central se trouve à Regina, en Saskatchewan, a été créée en 1935 et incorporée au MEER depuis la création du ministère, en 1969. Cet organisme publie son propre rapport d'activité qu'on peut obtenir sur demande. En 1980-1981, les déboursés du MEER au chapitre de l'ARAP se sont élevés à 82 millions de dollars.

Les programmes de développement rural des ententes spéciales ARDA, qui découlent d'accords conclus en vertu de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (ARDA), visent à offrir des possibilités d'emploi, à hausser les revenus et à améliorer les conditions de vie des habitants ruraux, tout particulièrement celles des autochtones. En 1980-1981, les déboursés du MEER au chapitre des ententes spéciales ARDA se sont élevés à 13,5 millions de dollars.

Les initiatives propres à l'année 1980-1981

Les pâtes et papiers—En 1979, le gouvernement fédéral annonçait qu'il s'engageait à verser environ 235 millions de dollars, sur une période de cinq à sept ans, dans le cadre d'un programme fédéral-provincial à frais partagés de subventions pour la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers. Les engagements financiers du gouvernement fédéral au titre de ce programme passaient à 275 millions de dollars en juillet 1980.

Du fait du ralentissement, dans les années 70, des investissements de l'industrie canadienne au chapitre de la modernisation, et ce en raison d'une faible rentabilité, les usines étaient devenues de moins en moins concurrentielles. On a donc considéré que l'aide du gouvernement se révélait essentielle pour inciter l'industrie à investir les sommes considérables permettant d'assurer son essor à long terme.

En 1979, des ententes auxiliaires fédérales-provinciales sur les pâtes et papiers étaient conclues avec l'Ontario et le Québec. En août 1980, un accord de 42,25 millions de dollars a été signé avec le Nouveau-Brunswick, la quote-part fédérale s'élevant à 33,8 millions. À la fin de l'année, des ententes étaient en cours de négociation avec les provinces de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

Quant à la région de l'Ouest, le gouvernement fédéral travaille de concert avec l'industrie forestière et les gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba à l'élaboration de programmes qui répondront aux besoins précis de l'industrie forestière de ces provinces.

Le BDCE—Le Bureau du développement commercial et économique (BDCE) a été créé à la fin de 1980. Son rôle consiste à déterminer les secteurs manufacturiers, les produits et les entreprises qui démontrent un potentiel de croissance appréciable sur les marchés nationaux et étrangers. Une fois les entreprises en tête de file précisées, le BDCE entrera en contact avec ces dernières pour explorer les possibilités précises en matière de projets de développement régional.

Une fois convaincu que le projet sera à long terme commercialement viable, qu'il offrira des avantages économiques et sociaux considérables et qu'il répondra à certains autres critères, le bureau analysera les exigences du client quant à l'emplace-

ment de son entreprise et tentera de les faire coïncider avec deux ou trois endroits dans les régions désignées du MEER. Le BDCE fournira ensuite au client des renseignements précis sur chaque emplacement, l'aidera à franchir les différentes étapes administratives et l'informerá de l'aide gouvernementale dont il peut se prévaloir.

Depuis sa création, le BDCE a déjà déterminé une série de secteurs industriels clefs, a précisé un profil du secteur de l'électronique et a entamé l'analyse d'autres branches industrielles afin de découvrir celles qui peuvent se placer en tête de liste. Á la fin de 1980-1981, le bureau avait presque terminé son premier projet d'envergure, et les négociations avec plusieurs autres entreprises en étaient à différentes étapes.

Le fichier de données sur les collectivités—Une autre initiative a été entreprise pendant l'année, soit la mise au point d'un fichier complet de données sur les collectivités afin de pouvoir fournir aux députés, aux organismes gouvernementaux et au public canadien des renseignements exacts et ordonnés sur les indicateurs sociaux et économiques au niveau communautaire local. Posséder une telle information sur les « petites régions » se révèle essentiel à l'élaboration de politiques efficaces et à la prise de décisions sur les investissements commerciaux. Enfin, ces renseignements constitueront un outil important pour la programmation des futures activités du MEER.

Le système actuellement mis au point par le MEER ne comporte nullement la cueillette de données originales, mais se fonde plutôt sur l'information déjà existante recueillie par les organismes suivants : Statistique Canada, Revenu Canada, Emploi et Immigration, Environnement Canada et d'autres sources, y compris des organismes non gouvernementaux.

L'utilisation des données provenant de diverses sources sur la population, le revenu, l'emploi, l'industrie manufacturière, l'infrastructure et les installations, a déjà permis au MEER de commencer à manipuler l'information pour créer les dossiers principaux sur les collectivités. A partir de ces dossiers, on peut produire des profils statistiques contenant de l'information sur environ 700 sujets dont la démographie, la santé, la culture, les communications, le revenu, les services de détail, l'emploi, la

police et le crime, le logement, l'éducation, les loisirs, les transports, les services d'adduction d'eau et d'égout et le climat.

Á la fin de l'exercice financier, on avait constitué des fichiers principaux portant sur 1 133 collectivités canadiennes. On peut obtenir sur demande la liste de ces fichiers à l'administration centrale à Hull (Québec).

La coordination interministérielle

Le gouvernement fédéral est de plus en plus conscient que la responsabilité de la lutte contre les disparités et celle du développement des régions du Canada ne peuvent reposer sur un seul ministère, mais doivent être assumées par tout le gouvernement. Au cours de 1980-1981, cette prise de conscience a amené la création de certains programmes interministériels spéciaux qui ont permis au MEER de participer davantage à des activités coopératives ayant des implications au niveau du développement régional.

Le programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement—Á la suite de la recommandation du ministre du MEER, le ministre des Finances a annoncé, dans le budget fédéral d'octobre 1980, l'instauration d'un programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement de 50 %. Le crédit s'adresse surtout à ces communautés du pays dont 5 % de la population connaît un taux de chômage familial fort élevé et un faible revenu par habitant. Il vient compléter les crédits d'impôt fédéraux à l'investissement variant de 10 à 20 % qui sont disponibles dans les autres régions désignées par le MEER. Le crédit de 50 % s'applique aux coûts d'immobilisation de l'actif acquis principalement pour des activités de fabrication ou de transformation et peut être réclamé comme une réduction de l'impôt fédéral à payer.

Le programme énergétique national—Le programme énergétique national est un autre programme qui a nécessité au premier stade de son élaboration l'expérience du MEER, puisqu'il contient des éléments reliés au développement régional. On y prévoit le prolongement du pipeline de gaz naturel jusqu'à la ville de Québec et aux provinces Maritimes, la création d'un fonds du pétrole off-shore de l'Atlantique, l'expansion des systèmes de production d'électricité autres que ceux au mazout, l'appui à l'exploitation houillère et à l'utilisation du charbon

et la création du fonds de développement économique de l'Ouest.

Le développement de l'île du Cap-Breton—Sous la présidence du MEER, un comité interministériel a été mis sur pied, au cours de l'exercice financier, en vue de trouver des moyens permettant à l'île du Cap-Breton d'exploiter pleinement son potentiel de développement économique. En 1980-1981, l'une des grandes réalisations du comité fut de rédiger les recommandations touchant l'aide à la société Sydney Steel (SYSCO).

L'ADEL—Instauré en 1980-1981, le programme d'aide au développement économique local permet de venir en aide aux petites et moyennes localités qui connaissent une croissance faible et des taux de chômage constamment élevés. On les incite à jouer un rôle direct et actif dans la stimulation de l'emploi du secteur privé en mettant sur pied des entreprises locales. À la fin de l'exercice financier à l'étude, les ministres du MEER et de l'Emploi et de l'Immigration avaient choisi, dans tout le Canada, 13 collectivités admissibles à des subventions leur permettant de concevoir des plans détaillés pour le développement économique local. Ces localités sont : Botwood (Terre-Neuve), Arichat (Nouvelle-Écosse), O'Leary (Île-du-Prince-Édouard), Bouctouche (Nouveau-Brunswick), les îles de la Madeleine, Maniwaki et Matapédia (Québec), Fort Frances et Kirkland Lake (Ontario), Brandon et Winnipeg (Manitoba), North Battleford (Saskatchewan) et Merritt (Colombie-Britannique).

Le PAIM—Le programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre, une entreprise interministérielle qui s'échelonne sur une période de trois ans, constitue un autre exemple d'une programmation coordonnée et des efforts déployés pour les collectivités les plus atteintes par les problèmes actuels d'adaptation industrielle. Dans le cadre de ce programme, le MEER participe activement à des comités fédéraux chargés de l'administration fédérale du fonds de 350 millions de dollars et fait aussi partie des comités d'adaptation communautaires. Ces derniers agissent en tant qu'organismes consultatifs pour tout ce qui touche les besoins en matière de redressement économique et social des communautés. Le PAIM vise à promouvoir la restructuration industrielle et l'adaptation de la main-d'œuvre dans les collectivités qui ont récemment connu une grave dislocation industrielle et, en conséquence, une augmentation considérable de leur taux de chômage.

Le développement communautaire

En 1980-1981, le gouvernement fédéral a mis davantage l'accent sur la participation locale au développement communautaire en établissant des programmes comme l'ADEL et le PAIM, dont on a déjà parlé.

Le programme de développement économique du MEER pour les îles de la Madeleine, également instauré au cours de l'exercice financier à l'étude, est un autre exemple frappant d'une telle programmation. À cause de leur isolement régional, d'une grande pénurie de matières premières et du peu de diversification de leur économie fondée principalement sur les pêches, les îles de la Madeleine connaissent un taux de chômage très élevé.

En vue de stimuler l'essor économique des îles, le MEER a conçu un programme de développement, élaboré en étroite collaboration avec la collectivité locale et des ministères fédéraux. Afin d'enrayer le chômage et de ralentir l'exode des habitants, le MEER consacrera 13,8 millions de dollars sur une période de quatre ans à diverses études économiques et à des projets reliés aux pêches, aux transports et au développement industriel en vue de diversifier l'assise économique et de créer des emplois stables.

De plus, le MEER, Transports Canada et Pêches et Océans Canada consacreront au total 8,2 millions de dollars à l'aménagement du parc touristique des îles de la Madeleine, à l'amélioration de la route 199 et à la construction d'une nouvelle aérogare et d'installations portuaires.

La révision des politiques

L'évolution des orientations politiques du MEER découle de la nécessité, reconnue par le ministère, d'avoir sans cesse à réexaminer et à mettre à jour l'approche du Canada au développement régional.

De ce processus d'analyse soutenue au sein du ministère a surgi une série de rapports intitulée *Aperçu de développement régional stratégique* que M. Pierre De Bané a présentée au Comité permanent de l'expansion économique régionale de la Chambre des communes en juin 1980, peu après sa nomination au titre de ministre de l'Expansion économique régionale.

À la suite de ces analyses ministérielles et autres, on a entrepris une révision fondamentale des politiques et des programmes du MEER au cours de l'exercice financier.

Bien qu'inachevée, cette révision a déjà permis de préciser plusieurs domaines qui nécessitent une action efficace de la part du gouvernement fédéral pour lutter contre les disparités régionales, au cours des années 80. Les domaines précisés comprennent :

- une orientation accrue du développement régional vers les régions du Canada les plus défavorisées en mettant davantage l'accent sur la participation locale à l'élaboration des programmes;
- la mise au point des moyens d'exécution directe des programmes, soit par le MEER seul, soit en collaboration avec d'autres ministères fédéraux;
- une insistance sur l'aide directe à l'industrie axée sur les possibilités d'emploi permanent;
- la conception de programmes qui visent à aider des collectivités ou des régions précises, plutôt que des secteurs industriels.

De telles mesures, accompagnées de circonstances et de tendances économiques appropriées, constitueront des points de discussion lors de l'élaboration des futures politiques et des futurs programmes de développement régional.



La région de l'Atlantique

N NEED
N NEED
MEER

La région de l'Atlantique

Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1981, les dépenses du MEER dans la région de l'Atlantique, qui comprend Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, se sont élevées à 206 millions de dollars. Sur ce montant, 133 millions de dollars ont été versés en vertu des ententes auxiliaires, 28,1 millions ont été dépensés dans le cadre des subventions à l'industrie et 34,7 millions au titre du Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard et des autres programmes.

Cinq nouvelles ententes auxiliaires sont entrées en vigueur au cours de l'année : une avec Terre-Neuve (les forêts), trois avec le Nouveau-Brunswick (les pâtes et papiers, le Market Square de Saint-Jean et l'exploitation forestière) et une avec la Nouvelle-Écosse [l'aide à la société de pneus Michelin (Canada) limitée]. De plus, une importante modification a été apportée à l'entente auxiliaire sur le détroit de Canso. Ces ententes et cette modification devraient entraîner pour le MEER des dépenses de l'ordre de 164 millions de dollars. Dans le cadre du programme de subventions au développement régional, le montant des offres acceptées par des entreprises industrielles s'élève à 29,3 millions de dollars.

En raison d'une économie fondée sur les ressources ou sur les industries liées aux ressources, la région de l'Atlantique demeure une zone d'engagement majeur de la part du MEER, du fait de son quelconque éloignement des principaux centres de marché et de la relative faiblesse de son secteur de fabrication secondaire.

En revanche, dans certaines régions urbanisées de l'Atlantique, les indicateurs généraux du rendement économique, tels que l'emploi et le revenu personnel par habitant, se comparent désormais avantageusement à la moyenne canadienne.

On mise prudemment sur les possibilités de croissance de certains secteurs de ressources naturelles, et tout particulièrement sur celles des industries axées sur l'exploitation des mines et des forêts. Le secteur des industries océaniques, qui commence à prendre de l'importance dans la région de l'Atlantique, constitue de plus un nouveau secteur offrant un potentiel de croissance considérable. On entend par ce secteur les établissements qui fabriquent du matériel ou qui fournissent des services pour toutes

les activités commerciales et scientifiques relatives à l'océan. L'exploration pétrolière et gazière au large des côtes de l'Atlantique offre d'énormes possibilités, même si l'on n'a pas encore déterminé avec précision les avantages qui en découleront pour les provinces de l'Atlantique.

Le MEER contribue à cette tendance favorable de l'économie de l'Atlantique en créant des perspectives d'emploi à plein temps et permanent. Les ententes auxiliaires actuelles en vigueur avec les provinces de l'Atlantique et le programme de stimulants industriels du MEER contribuent à stimuler les industries des ressources et le secteur secondaire et à favoriser la diversification de l'industrie de la transformation et de la fabrication en dirigeant son aide de façon sélective vers les endroits de la région qui présentent le plus de possibilités. Ces ententes servent également à fournir ou à améliorer le réseau de transport et l'infrastructure dont la région a besoin. Ces efforts sont illustrés par la mise en œuvre de programmes portant sur le développement industriel du secteur secondaire relié aux ressources naturelles de la région (par exemple, les programmes de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers), sur l'amélioration de la gestion forestière et l'accroissement de la production forestière et sur l'amélioration de l'infrastructure urbaine, y compris les parcs industriels.

Terre-Neuve

Au 31 mars 1981, 19 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'ECD. Au cours de l'exercice financier à l'étude, une nouvelle entente auxiliaire portant sur les forêts a également été signée. On trouvera dans les pages suivantes une description sommaire des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes, au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES*Les forêts*Durée : 1^{er} juin 1973 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	58 178 500 \$
Gouvernement provincial	8 343 655
Coût estimatif total	66 522 155 \$
Dépenses du MEER à ce jour	51 929 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	3 122 000 \$

Cette entente vise à améliorer l'efficacité de l'industrie forestière de la province et à accroître les possibilités d'emploi et de revenu dans ce secteur. Un système intégré de gestion des ressources a été conçu pour stimuler la productivité et la diversification de l'industrie forestière.

Au cours des premières années, dans le cadre de l'entente, l'agrandissement et la mise en place des installations du ministère provincial des Terres et Forêts étaient financés conjointement, de même que les salaires des employés. Les ententes ultérieures n'incluent pas les traitements.

Les travaux entrepris en vertu de cette entente portent sur l'expérimentation de nouvelles techniques d'exploitation le long des pentes abruptes, la construction de routes d'accès aux forêts, l'établissement d'une pépinière, l'amélioration de la flotte d'avions-citernes de la province et l'achat de nouveaux appareils.

Une modification importante de 11,5 millions de dollars a été entérinée en 1979 afin de tirer profit des possibilités de développement et de diversification des industries forestières de Terre-Neuve par le biais d'activités forestières à forte consommation de main-d'œuvre et destinées à améliorer la gestion des ressources. Les travaux entrepris aux termes de cette modification sont terminés et portaient sur le réaménagement des emplacements, l'éclaircissage précommercial, le déblaiement des bas-côtés, la

cueillette des cônes, l'exploitation par câbles et la récupération du bois. Les sociétés Abitibi-Price Inc. et Bowater Newfoundland Limited ont entrepris des projets industriels comme l'amélioration des peuplements et l'éclaircissage précommercial. Pendant la saison de pointe, ces travaux fournissaient du travail à environ 410 personnes.

Cette entente a pris fin le 30 septembre 1979, sauf la partie touchant la création d'emplois qui viendra à expiration le 31 mars 1983.

*L'aménagement de la région du parc de Gros Morne*Durée : 1^{er} juin 1973 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	20 641 680 \$
Gouvernement provincial	2 293 520
Coût estimatif total	22 935 200 \$
Dépenses du MEER à ce jour	19 539 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 878 000 \$

Cette entente vise à compléter l'action du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord par l'aménagement d'un parc national de la faune à Bonne Bay sur la grande péninsule du Nord.

Le programme prévoit des travaux complémentaires reliés au tourisme dans les agglomérations environnantes en vue de susciter des possibilités d'emploi et de revenu pour les habitants de la région. Ces travaux comprennent l'infrastructure communautaire, la construction de routes, le développement de la pêche côtière sportive et la planification des services touristiques de la région.

Des réseaux d'adduction d'eau et d'égout ont été installés dans cinq localités sises dans les zones enclavées par le parc et des subdivisions résidentielles dans trois d'entre elles ont été viabilisées. On a amélioré et asphalté les routes des localités enclavées et on les a reliées les unes aux autres, de même qu'au réseau routier du parc.

*Le développement de la pêche côtière*Durée : 1^{er} juin 1975 au 31 mars 1981

Répartition des coûts :

MEER	10 584 900 \$
Gouvernement provincial	1 176 100
Coût estimatif total	11 761 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	9 933 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	4 386 000 \$

Cette entente comporte le double objectif d'augmenter le revenu des pêcheurs côtiers et d'accroître les emplois et la productivité dans le secteur industriel de la pêche. Elle prévoit l'amélioration des installations de débarquement dans des zones choisies le long de la côte sud du Labrador et sur la grande péninsule du Nord, la construction d'un entrepôt frigorifique à Brig Bay et l'aménagement de réseaux d'adduction d'eau pour les usines de poisson, la construction de trois nouveaux centres de services maritimes et l'agrandissement de plusieurs autres.

Les travaux terminés aux termes de cette entente comprennent : la construction de deux nouveaux centres de services maritimes à Harbour Breton et à Bonne Bay, l'aménagement de neuf nouveaux réseaux d'approvisionnement en eau, dont ceux de Saint Brides, de Port-aux-Basques et de Triton, ainsi que l'amélioration des installations de débarquement et la construction d'un entrepôt frigorifique sur la grande péninsule du Nord.

Les travaux entrepris en 1980-1981 comprenaient des réseaux d'adduction d'eau pour les usines de poisson dans plusieurs endroits de la province. De plus, on a entrepris la construction d'un centre de services maritimes à Cartwright, l'agrandissement de plusieurs autres centres de services maritimes et la construction de quatre nouveaux bâtiments qui serviront de centres de services.

En 1980-1981, plus de 700 bateaux de pêche ont été entreposés dans les divers centres de services maritimes de la province. De plus, on a procédé à environ 2 500 opérations de levage pour diverses raisons.

Les routes, 1976-1981

Durée : 1^{er} avril 1976 au 31 mars 1981

Répartition des coûts :

MEER	88 244 000 \$
Gouvernement provincial	13 191 556
Coût estimatif total	101 435 556 \$
Dépenses du MEER à ce jour	86 438 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	6 781 000 \$

En vertu de cette entente, les travaux d'amélioration et d'asphaltage de nombreuses artères principales, entrepris aux termes d'ententes antérieures,

se poursuivent. Ces travaux portent sur la bretelle au nord de Bonavista, sur la grande route de la péninsule du Nord, sur les routes de Burgeo, de la baie d'Espoir et de Baie-Verte.

Au cours de 1980-1981, ces routes ont été asphaltées sur une longueur de près de 290 km; à la fin de l'année, les contrats de tous les autres travaux avaient été adjugés et devaient être terminés en 1981. Ainsi, grâce à ce programme, environ 61 000 personnes profiteront de la haute qualité de la route Transcanadienne.

Le Labrador (entente provisoire)

Durée : 3 décembre 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	18 258 300 \$
Santé et Bien-être social	1 404 000
Gouvernement provincial	2 434 700
Coût estimatif total	22 097 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	15 264 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	3 532 000 \$

Les éléments de cette entente provisoire comprennent l'aménagement d'une infrastructure municipale et le développement économique de la région du lac Melville, la construction d'un pont à North West River, la construction d'un parc industriel pour desservir Wabush-Labrador City et l'amélioration de la qualité de l'eau, des installations sanitaires et de l'accès aux services médicaux pour les habitants de la côte.

On a construit un parc industriel de 32 hectares à Wabush pour desservir l'ouest du Labrador et le nord-est du Québec; un pont enjambant la rivière North West a été construit pour relier les deux côtés de la localité et la partie nord à Goose Bay et Churchill Falls; les routes et l'apparence des quartiers ont été améliorées à Happy Valley-Goose Bay et on a entrepris la construction d'un bâtiment qui abritera l'école professionnelle. Une société de développement a été fondée pour encadrer le développement économique. On a aménagé des réseaux d'adduction d'eau et d'égout et des usines d'épuration dans certaines localités côtières. Des cliniques médicales ont été construites pour répondre aux besoins d'hygiène fondamentaux des habitants de trois localités côtières isolées. Des études sur les troupeaux de caribous, des études biophysiques, des plans communautaires et la planification des transports et des ports ont été entrepris.

L'exploitation minière

Durée : 17 décembre 1976 au 31 décembre 1981

Répartition des coûts :

MEER	5 606 100 \$
Énergie, Mines et Ressources	5 606 100
Gouvernement provincial	1 245 800
Coût estimatif total	12 458 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	3 569 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 058 000 \$

Cette entente a pour objectif de dresser un inventaire complet des données géoscientifiques sur les régions qui peuvent renfermer des gîtes miniers ayant une valeur commerciale et de fournir un inventaire exhaustif des gisements connus, en les rattachant aux conditions technologiques et à celles du marché. Elle prévoit également l'élaboration et l'évaluation de politiques en matière de gestion des ressources qui inciteront le secteur privé à entreprendre des travaux d'exploration et d'exploitation.

Au cours de l'année à l'étude, huit travaux de levés géologiques ont été menés sur l'île et onze au Labrador. De plus, un entrepôt de carottes de forage a été construit à Saint-Jean au coût de 350 000 \$, et on a terminé les travaux de conception d'une installation semblable qui doit être construite à Deer Lake et dont le coût serait d'environ 850 000 \$.

*La planification*Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	4 000 000 \$
Gouvernement provincial	2 385 000
Coût estimatif total	6 385 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	2 143 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	414 000 \$

Cette entente a pour objectif de prévoir des études permettant d'établir et d'analyser les possibilités de développement économique et socio-économique de Terre-Neuve et de prévoir également la planification nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies, de programmes et d'ententes auxiliaires en vue d'exploiter ces possibilités.

Les études entreprises au cours de 1980-1981 touchaient les domaines suivants : une étude sur la construction des bateaux de pêche, une analyse du gel sur le lac Melville et au Labrador, une étude sur l'infrastructure industrielle, un plan d'aménagement de l'aéroport de Saint-Jean et de ses environs, ainsi qu'une étude sur les tourbières (troisième étape) dans l'est de Terre-Neuve. En outre, la capacité de planification de la province s'est accrue grâce à l'embauche de professionnels durant les premières années de l'entente.

*La promotion du tourisme*Durée : 1^{er} janvier 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	11 938 140 \$
Gouvernement provincial	1 326 460
Coût estimatif total	13 264 600 \$
Dépenses du MEER à ce jour	4 909 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 981 000 \$

Cette entente globale sur la promotion du tourisme vise à augmenter l'efficacité de la commercialisation touristique et des programmes d'information à l'intention des voyageurs, à développer les attractions touristiques et à encourager l'expansion des centres d'hébergement pour les touristes.

Les travaux englobent la restauration des maisons historiques de Grenfell et de Bradley, la construction de chalets touristiques dans l'ouest et l'est de Terre-Neuve, la restauration des maisons, des églises et des magasins du village historique de Trinity, l'amélioration et l'agrandissement des installations de camping pour touristes, ainsi qu'un programme de subventions financières pour l'exploitation des hôtels et des motels.

*Le développement rural*Durée : 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	13 122 000 \$
Gouvernement provincial	1 458 000
Coût estimatif total	14 580 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	6 928 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 813 000 \$

Cette entente poursuit les activités déjà entreprises visant à revitaliser et à fortifier le secteur rural de la province. Au nombre des initiatives, mentionnons l'aide aux associations de développement régional constituées en sociétés afin de leur permettre de mener à bien des travaux administratifs et communautaires, l'aide aux associations d'artisanat et aux artisans, ainsi qu'aux petites entreprises rurales.

L'aide aux associations de développement régional comprend le financement à des fins purement administratives, comme celui de la formation, de la planification et de la mise en œuvre de projets de développement communautaire locaux qui peuvent varier de la première transformation du poisson à une filature de laine.

De l'aide financière est offerte aux petites entreprises rurales qui ne sont pas admissibles dans le cadre de la LSDR tels la construction de bateaux, l'ébénisterie, la transformation du poisson et de petites opérations manufacturières. L'artisanat est subventionné grâce à une aide accordée pour la conception et l'amélioration de la production et de la commercialisation.

Le développement agricole

Durée : 14 juillet 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	12 907 170 \$
Agriculture Canada	1 800 000
Gouvernement provincial	1 634 130
Coût estimatif total	16 341 300 \$
Dépenses du MEER à ce jour	5 076 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 468 000 \$

Cette entente a pour objet d'appuyer la croissance de l'industrie agricole de Terre-Neuve, grâce à une production accrue, à de meilleures techniques et capacités de gestion chez les exploitants agricoles, à des systèmes de commercialisation améliorés, à une exploitation efficace des terres et à des services modernes de soutien agricole.

Au chapitre du programme d'aide financière pour le développement agricole, 200 demandes ont été approuvées totalisant un engagement financier de 2 millions de dollars. Dans le cadre du programme de commercialisation visant à augmenter la production et la consommation des produits agricoles locaux, on a construit un immeuble moderne de commercialisation et lancé une campagne de publicité afin de sensibiliser davantage les consommateurs. Grâce à la planification de l'utilisation des terres et aux analyses de sols, on a pu définir plus exactement la base des terres agricoles, alors que les laboratoires d'analyse et de services vétérinaires permettront de répondre aux demandes sans cesse croissantes de l'industrie agricole. Quant à l'industrie des myrtilles, le développement s'est poursuivi grâce à la construction de routes d'accès et à des essais de croisement sur les myrtilles.

Dans le secteur agricole, 20 projets visant des possibilités de développement dont la valeur globale s'élève à 1,1 million de dollars sont présentement en cours de réalisation.

La transformation et la remise en activité de l'usine de Stephenville

Durée : 1^{er} janvier 1979 au 31 mars 1981

Répartition des coûts :

MEER	13 500 000 \$
Gouvernement provincial	1 500 000
Coût estimatif total	15 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	13 500 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	néant

L'objectif de cette entente est de faciliter le développement socio-économique et d'améliorer le niveau réel de vie dans la région de Stephenville (Terre-Neuve) en participant à la transformation et à la remise en activité de l'ancienne usine de la Labrador Linerboard Limited.

L'aide financière accordée aux termes de cette entente a permis d'effectuer les modifications nécessaires aux bâtiments, d'acheter et d'installer l'outillage et de transformer l'ancienne usine en fabrique de papier journal.

La date prévue de mise en activité de l'usine est l'été 1981. À ce jour, les travaux de construction accusent du retard à cause des grèves dans les

secteurs des métiers, à l'échelle provinciale, pendant l'été 1980. L'usine devrait embaucher environ 250 employés, une fois en pleine production, et de 100 à 150 autres personnes dans les opérations forestières connexes.

Le développement industriel

Durée : 11 juin 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	23 985 000 \$
Gouvernement provincial	2 665 000
Coût estimatif total	26 650 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	6 057 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	4 586 000 \$

La première phase de cette entente a pour objectif de favoriser le développement industriel de la province en commençant par les régions de Corner Brook et de Stephenville, situées dans la partie ouest de Terre-Neuve, grâce à l'aménagement de l'infrastructure nécessaire au développement d'entreprises industrielles et commerciales.

Cette entente prévoit l'octroi de fonds pour l'aménagement d'un parc industriel de 30 hectares à Corner Brook, la construction d'une voie d'accès directe reliant ce parc à la Transcanadienne et aux rues de la ville, ainsi que la construction d'une voie d'accès qui permettra de relier directement la zone industrielle de Stephenville et le réseau routier de Port-au-Port à la Transcanadienne.

En 1980-1981, un tronçon de 10 km sur la route d'accès de Corner Brook a été nivelé, et les contrats d'asphaltage et de construction de deux viaducs ont été adjugés. On a installé la conduite d'eau principale reliant le parc et achevé les travaux de conception préliminaire du parc. Un appel d'offres devrait suivre au cours de l'été 1981. On a nivelé 8 des 23 km de la route d'accès de Stephenville, et les contrats pour le nivelage des autres tronçons et pour la construction d'un passage inférieur ont été adjugés.

Les forêts, 1981-1986

Durée : 9 janvier 1981 au 31 mars 1985

Répartition des coûts :

MEER	46 883 700 \$
Gouvernement provincial	5 209 300
Coût estimatif total	52 093 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	2 331 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 331 000 \$

L'objectif de cette entente est de maintenir et, là où c'est possible, d'augmenter la contribution du secteur forestier aux économies provinciale et nationale; d'atténuer l'effet négatif qu'aura la diminution prévue des coupes annuelles permises sur les entreprises déjà établies dans la principale zone économique d'approvisionnement, ainsi que de promouvoir l'utilisation accrue des ressources forestières au sein et à l'extérieur de la principale zone économique d'approvisionnement.

Les travaux déjà en marche et envisagés pour la saison 1981 comprennent le repeuplement, soit la plantation d'environ 900 000 semis, l'éclaircissage précommercial, le réaménagement des emplacements du centre et de l'ouest de Terre-Neuve, la construction de routes d'accès aux forêts et la continuation de l'inventaire des ressources forestières.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	22
Prévision du nombre d'emplois créés	415
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	14 268 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	3 616 000 \$
Total des versements en 1979-1980	4 380 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR LIMITÉE (SDTL)

Instituée en 1972, cette société vient compléter le programme de subventions à titre de source de capital-risque pour l'expansion des secteurs de la fabrication et de l'exploitation des ressources de la province. C'est le MEER qui accorde les prêts à la

société, le gouvernement de Terre-Neuve qui fournit le financement par actions, et les dépenses d'exploitation sont partagées également. Cette entente viendra à expiration en 1982.

Au cours de 1980-1981, le MEER a accordé un prêt de 3 millions de dollars à la société et consacré 648 000 \$ au chapitre des frais d'administration.



Nouvelle-Écosse

Au 31 mars 1981, 13 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'ECD. Une nouvelle entente sur l'aide à la société de pneus Michelin (Canada) limitée a été signée au cours de l'année à l'étude, de même qu'une modification majeure par laquelle on ajoute plus de 3 millions de dollars à l'entente sur le détroit de Canso. On trouvera, dans les pages suivantes, une description sommaire des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes, au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Le développement de la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth

Durée : 31 mars 1975 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	79 997 000 \$
Gouvernement provincial	29 302 786
Coût estimatif total	109 299 786 \$
Dépenses du MEER à ce jour	79 764 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	9 416 000 \$

Cette entente prévoit l'octroi de fonds pour compléter la capacité du secteur privé à aménager le front de mer et à élaborer des projets pour la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth. En 1980-1981, on a terminé le projet de réaménagement du front de mer, y compris des ferry-boats et des terminaux nouveaux dans les villes. Les initiatives du secteur privé ont été stimulées par la transformation radicale du front de mer. Le viaduc Fairview, un des principaux endroits d'embouteillage, a été amélioré de façon à accélérer la circulation vers le centre ville de Halifax. On a achevé une étude sur les problèmes relatifs à l'accumulation de terre pour la deuxième étape du terminal de conteneurs de Fairview Cove. Le parc industriel de Burnside compte 30 autres hectares de terrain viabilisé.

Le développement de la zone du détroit de Canso

Durée : 31 mars 1975 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	22 503 400 \$
Gouvernement provincial	7 554 100
Coût estimatif total	30 057 500 \$
Dépenses du MEER à ce jour	18 863 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	424 000 \$

Cette entente a pour objectif de fournir à cette région l'équipement lui permettant d'accueillir un plus grand nombre d'industries de transformation qui, on l'espère, viendront s'installer dans la région. À la suite d'une modification apportée à l'entente au cours de l'exercice financier 1980-1981, le MEER s'engage à fournir une somme supplémentaire de 3,2 millions de dollars. On a achevé la construction et l'installation d'une cale sèche, aménagé un réseau d'adduction d'eau pour une usine de transformation du poisson et octroyé des fonds pour que l'Administration du développement du détroit de Canso puisse continuer à fonctionner.

Le développement agricole

Durée : 22 juin 1976 au 31 mars 1981

Répartition des coûts :

MEER	29 980 000 \$
Gouvernement provincial	18 237 000
Coût estimatif total	48 217 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	28 071 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	7 526 000 \$

Cette entente a pour objectifs d'améliorer la viabilité et la stabilité de l'industrie agricole, de préserver les emplois actuels et de créer de nouvelles possibilités d'emploi et d'accroître le rendement et la productivité de certains secteurs sous-exploités de l'industrie agricole qui présentent un avantage économique sur le marché des exportations ou sur le marché local.

Grâce à des travaux de drainage, on a amélioré plus de 40 400 hectares de terrain, augmentant ainsi la base des ressources de la province. De ce fait, également, environ 6 000 hectares viennent s'ajouter aux terres allouées à la production de céréales. On a en outre construit une installation centrale pour le séchage, le triage et l'entreposage des céréales. On utilise maintenant plus de 655 meuneries, entrepôts et silos nouveaux sur les fermes.

Jusqu'à ce jour, la production porcine de la province a considérablement augmenté, passant à plus de 200 000 porcs par année. Pour conserver les excréments d'animaux et empêcher la pollution de l'environnement, on a construit 797 entrepôts de fumier. Plus de 100 travaux innovateurs de démonstration agricole ont été réalisés pendant la durée de l'entente, et on a octroyé de l'aide pour l'achat de 40 conteneurs réfrigérés afin que les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse soient davantage en mesure de subir la concurrence sur le plan de la commercialisation des fruits en Europe.

Le développement industriel

Durée : 22 juin 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	19 031 200 \$
Gouvernement provincial	4 757 800
Coût estimatif total	<u>23 789 000 \$</u>
Dépenses du MEER à ce jour	15 711 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	5 874 000 \$

Cette entente auxiliaire vise à appuyer la création de nouveaux débouchés d'emploi en Nouvelle-Écosse dans les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie, à favoriser le développement, l'expansion et l'efficacité des entreprises locales et, enfin, à élargir l'éventail des perspectives d'emploi en mettant l'accent sur les emplois à la fois plus spécialisés et plus rémunérateurs, particulièrement dans certaines localités d'importance moyenne.

L'entente prévoit l'établissement de parcs industriels dans les régions où des possibilités de développement existent, soit Amherst, Bridgewater, Debert, Kentville, Stellarton et Windsor. Les travaux sont terminés pour l'aménagement de parcs à Debert et à Kentville, et ceux reliés à l'aménagement des autres parcs seront terminés en 1981. On a également ouvert des centres industriels polyvalents à Debert et à Kentville.

La planification

Durée : 22 juin 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	2 500 000 \$
Gouvernement provincial	2 500 000
Coût estimatif total	<u>5 000 000 \$</u>
Dépenses du MEER à ce jour	1 883 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	510 000 \$

Cette entente vise à poursuivre et à accroître les initiatives entreprises en vertu d'une entente provisoire sur la planification, conclue antérieurement. Elle définit trois domaines pour les activités de planification et de développement : la planification matérielle et celle des ressources, des recherches et des études sur les possibilités de développement et la planification du développement en général.

En vertu de l'entente, l'on élabore actuellement une stratégie globale de développement pour la province et l'on a entrepris la planification et les études nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie. Aux termes de cette entente, on a effectué plusieurs études en vue d'appuyer les activités entreprises conjointement par les gouvernements fédéral et provincial et le secteur privé.

*Les forêts*Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	34 799 000 \$
Emploi et Immigration	1 343 000
Gouvernement provincial	21 634 000
Coût estimatif total	57 776 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	24 685 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	12 125 000 \$

Cette entente a pour objectif de favoriser une meilleure gestion des forêts de la province, ce qui permettrait d'augmenter la production de bois utilisable par les industries de la province.

À la suite de cet accord, plus de 2 000 ententes sur la gestion des forêts ont été conclues pour des boisés privés dont la superficie totale s'élève à 121 000 hectares. Huit groupes de propriétaires de boisés privés ont également été formés. Ce regroupement a permis la création d'étendues de terrains beaucoup plus grandes qu'on peut gérer de façon plus efficace.

Dans le but d'améliorer les forêts de la province, on a établi un centre d'amélioration des arbres à Debert en Nouvelle-Écosse, ce qui permettra de constituer un stock d'arbres dont la génétique sera améliorée pour la production de semis et la sylviculture. Plus de 400 000 cordes de résineux ont été récupérées dans certaines régions de la province où les arbres avaient été détruits par la tordeuse des bourgeons. Ces travaux ont donné lieu à la création d'emplois équivalant à 850 années-personnes pour les travailleurs de la province.

Une pépinière en construction à Strathlorne, sur l'île du Cap-Breton, servira à reboiser les hautes terres de cette île endommagées par la tordeuse des bourgeons; elle aura une capacité annuelle de 10 millions de semis. De plus, 11 scieries qui représentent près de 25 % de la production provinciale de bois ont reçu des subventions totalisant 450 000 dollars en vertu du programme d'amélioration des scieries.

*La promotion du tourisme*Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	11 000 000 \$
Gouvernement provincial	2 750 000
Coût estimatif total	13 750 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	6 932 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 769 000 \$

Cette entente a pour objet de créer de nouvelles possibilités d'emploi et d'accroître les revenus par le développement accru de l'industrie touristique. L'entente comporte deux programmes. Le premier englobe diverses activités à l'échelle provinciale dans le but de promouvoir le tourisme en Nouvelle-Écosse, d'augmenter l'efficacité de l'industrie touristique et de lui faire prendre de l'expansion là où c'est possible et souhaitable et de prolonger la saison touristique. Le deuxième programme porte directement sur l'aménagement d'endroits choisis de destination. Au nombre des travaux, on compte la construction ou l'agrandissement des principaux centres d'attraction, la présentation d'attractions se prêtant à des excursions d'une journée et à la coordination de la planification, de la promotion et de la réalisation des initiatives aux endroits de destination.

La conservation de l'énergie

Durée : 4 juillet 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	19 000 000 \$
Gouvernement provincial	5 875 000
Coût estimatif total	24 875 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	3 073 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 262 000 \$

Conçu pour susciter l'implantation de nouvelles industries fondées sur des sources d'énergie de remplacement et pour aider à réduire la perte de possibilités d'emploi résultant de la hausse du coût de l'énergie, le programme a permis de subventionner la mise au point de capteurs solaires, de brû-

leurs de bois et de biomasse et d'installations hydro-électriques à faible hauteur de charge. De plus, des subventions ont été octroyées au secteur industriel pour l'isolation des bâtiments, l'essai de nouvelles méthodes de production, des modifications aux devis et la conversion à d'autres combustibles, lorsque ces changements amènent des économies d'énergie. On a terminé une étude sur l'exploitation et l'utilisation du charbon qui abonde en Nouvelle-Écosse. On a construit une station expérimentale pour l'étude du matériel d'utilisation de l'énergie en vue de déterminer l'emploi excessif et inutile de l'énergie.

La cale sèche Panamax de Halifax

Durée : 22 janvier 1980 au 31 mars 1985

Répartition des coûts :

MEER	34 800 000 \$
Gouvernement provincial	8 700 000
Coût estimatif total	43 500 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	3 051 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 758 000 \$

Cette entente nécessite une participation conjointe à un programme visant à doter le port de Halifax d'une infrastructure maritime essentielle, particulièrement une cale sèche flottante de type Panamax, un quai de mouillage, des services d'entretien et l'outillage auxiliaire requis pour la réparation des navires et la fabrication des métaux.

L'aide à la société de pneus Michelin (Canada) limitée

Durée : 7 juin 1980 au 31 décembre 1987

Répartition des coûts :

MEER	42 000 000 \$
Gouvernement provincial	14 000 000
Coût estimatif total	56 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	néant
Dépenses du MEER en 1980-1981	néant

Grâce à l'implantation d'une troisième usine de fabrication de pneus radiaux et à l'agrandissement de deux autres déjà en place, les entreprises de fabrication de pneus radiaux au Canada seront plus importantes, plus efficaces et plus compétitives sur le marché international. Une fois les travaux terminés, on prévoit la création de 1 850 nouveaux emplois en Nouvelle-Écosse. Les travaux de construction de la troisième usine progressent selon les délais prévus.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	55
Prévision du nombre d'emplois créés	990
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	20 614 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	7 530 000 \$
Total des versements en 1979-1980	11 400 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.



Île-du-Prince-Édouard

En 1969, l'Île-du-Prince-Édouard et le Canada ont conclu un Plan d'ensemble de développement d'une durée de quinze ans aux termes de la *Loi sur le Fonds de développement économique rural* (FODER). Le plan prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'une grande variété de programmes visant à stimuler la croissance économique, à créer des emplois et à accroître le revenu par habitant.

Pendant la première phase du plan (de 1969 au 31 mars 1975), on s'est surtout employé à assurer la base sur laquelle pourrait se fonder le développement économique social. Pendant la deuxième phase (du 1^{er} avril 1975 au 31 mars 1981), les efforts ont porté plus directement sur les secteurs productifs et sur la mise en place d'entreprises économiques.

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, les dépenses du MEER dans le cadre du Plan d'ensemble de développement se sont élevées à 30 332 000 \$.

LES PROGRAMMES EN VERTU DU PLAN D'ENSEMBLE DE DÉVELOPPEMENT

L'agriculture

En 1980-1981, dans le cadre des programmes agricoles, des efforts soutenus ont été faits en vue de renforcer les fermes familiales déjà en exploitation et d'inciter de nouveaux fermiers à entrer dans l'industrie. Depuis 1969, environ 70 % des fermiers de l'île ont reçu de l'aide financière pour agrandir, moderniser, diversifier leurs installations ou en établir de nouvelles.

Ont également été subventionnés la construction d'élevateurs à grains, l'amélioration génétique du bétail, la recherche agricole, les services de vulgarisation, le remembrement et l'amélioration des terres. Ces travaux et d'autres programmes ont contribué à augmenter considérablement les recettes en espèces, les revenus nets et l'ensemble du domaine agricole.

Les pêches

Le programme des pêches vise à mettre sur pied une industrie autonome qui amènera une production et des revenus plus élevés tant pour les pêcheurs que pour les transformateurs. On s'est surtout

efforcé d'améliorer la qualité du poisson grâce à de meilleures méthodes de manutention. À cette fin, on a construit des hangars à appâts, des abris pour poisson frais, des mâts de charge, des élingues de halage, des abris contre les intempéries, des bassins isolés et des installations de fabrication de glace, et on a apporté des améliorations à ceux déjà en place.

Grâce à ces travaux et à d'autres encore, y compris un programme d'aquiculture en vue d'accroître la production ostréicole et celle des moules et des truites, la valeur des prises a plus que triplé depuis 1969.

Les forêts

Des programmes ont été mis sur pied pour améliorer la qualité et l'utilisation des forêts de la province dont la superficie s'étend sur 243 000 hectares. On a construit des serres pouvant contenir 6 millions de semis par année, et des projets de vulgarisation visant à améliorer les pratiques de gestion et de récolte sont en voie de réalisation. En 1980-1981, 200 propriétaires de boisés privés ont reçu de l'aide financière afin d'établir et de maintenir des normes élevées au niveau de la gestion des forêts.

Le développement industriel

Les programmes de développement industriel ont pour but de créer des emplois, permanents de préférence, et d'aider à diversifier l'assise économique de l'île. Parmi les principales activités, mentionnons la construction de parcs et de centres industriels et l'octroi d'aide financière à la petite entreprise et au secteur des services. Les quelque 200 entreprises ainsi subventionnées ont amené la création de plus de 850 emplois.

Le tourisme et la conservation

Le programme de tourisme et de conservation a pour objectif général d'accroître les bénéfices que l'économie provinciale retire du tourisme tout en maintenant les qualités de l'environnement de l'île. Des stratégies précises ont été mises au point pour prolonger la saison touristique, pour hausser les dépenses moyennes des touristes, pour répartir plus

équitablement le tourisme dans toute l'île et pour stimuler les investissements privés. Les travaux réalisés, tels les centres de villégiature à Mill River et à Brudenell, les améliorations au réseau de parcs provinciaux et les centres d'information touristique, ont aidé à attirer les touristes dans toutes les régions de l'île.

Les marchés et la mise au point des produits

Le programme aide au financement du Centre d'expansion des marchés, grâce auquel les industries de transformation et de fabrication peuvent se prévaloir des services de commercialisation dont elles ont besoin pour mieux soutenir la concurrence. En outre, ce centre favorise la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de vente, et aide à trouver de nouveaux créneaux pour les produits de l'île. Selon les estimations préliminaires, les ventes directes réalisées grâce aux activités du Centre d'expansion des marchés auraient rapporté 6 millions de dollars en 1980-1981.

Les établissements scolaires

En vertu de ce programme, on procède actuellement à la construction d'un réseau intégré d'établissements scolaires afin de doter l'île de maisons d'enseignement et de formation professionnels. L'amélioration des établissements a permis à la province d'étendre son programme d'études et d'attirer des enseignants hautement qualifiés. L'école secondaire de East Wiltshire a été achevée en 1980-1981, portant ainsi à 18 le nombre total d'écoles construites.

Le transport

Le réseau routier de la province a été considérablement amélioré; on a construit, en effet, plus de 480 km de voies de desserte carrossables en toute saison et facilitant l'accès aux ressources.

L'aménagement urbain

Le programme vise à apporter des améliorations économiques et sociales importantes dans des centres désignés de la province, grâce à l'amélioration des réseaux d'adduction d'eau et d'hygiène publique, à des améliorations communautaires et à un renouveau urbain. Parmi les principaux programmes, on retrouve le réaménagement de Charlottetown, où on procède actuellement à une revitalisation du centre ville, et l'aménagement du front de mer à Summerside. Les deux programmes permet-

tront d'améliorer considérablement ces régions et d'en faire des centres touristiques et de services en pleine expansion et des localités attrayantes pour l'établissement de l'industrie légère.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	18
Prévision du nombre d'emplois créés	325
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	5 607 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	2 002 000 \$
Total des versements en 1980-1981	1 970 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.



Nouveau-Brunswick

Au 31 mars 1981, 20 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). Au cours de l'exercice financier, des ententes auxiliaires sur les pâtes et papiers, sur la mise en valeur du Market Square de Saint-Jean et sur les forêts ont été signées. On trouvera dans les pages suivantes une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des programmes au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Les forêts

Durée : 15 octobre 1974 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	56 502 800 \$
Emploi et Immigration	2 400 000
Gouvernement provincial	15 325 700
Coût estimatif total	74 228 500 \$
Dépenses du MEER à ce jour	53 504 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	3 589 000 \$

Dans le cadre de cette entente, on est à mettre sur pied un programme complet d'exploitation des forêts qui, appliqué à l'échelle de la province, aura pour objectif l'augmentation de la production du bois d'œuvre et l'expansion de l'industrie de la transformation du bois. Environ la moitié des fonds prévus par l'entente ont été consacrés à l'intensification de la gestion des forêts, ce qui comprend l'amélioration de l'information en matière de gestion forestière, l'expansion des activités liées aux pépinières, un reboisement accru et l'amélioration des peuplements et, enfin, l'aménagement d'un réseau intégré de routes forestières. Cette entente a pris fin le 31 mars 1980, sauf la partie touchant la création d'emplois qui viendra à expiration le 31 mars 1982.

Le projet pilote de la région de Kent

Durée : 17 février 1975 au 31 mars 1981

Répartition des coûts :

MEER	6 200 800 \$
Gouvernement provincial	1 550 200
Coût estimatif total	7 751 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	6 197 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	817 000 \$

Cette entente vise à aider les habitants de la région de Kent à améliorer leurs possibilités de revenu et d'emploi. Grâce à ce projet pilote unique en son genre, ces derniers élaborent et mettent en œuvre des projets dans les domaines suivants : la pêche, les forêts, l'agriculture, la fabrication axée sur les ressources, le tourisme et les loisirs.

Les grandes artères de Moncton et de Saint-Jean

Durée : 17 février 1975 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	35 840 000 \$
Gouvernement provincial	15 360 000
Coût estimatif total	51 200 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	31 948 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 048 000 \$

Cette entente auxiliaire a pour but de terminer l'axe prioritaire de Saint-Jean, ainsi que la route de Shediac à Moncton, et de poursuivre les travaux de construction du boulevard Wheeler à Moncton.

La construction d'un rond-point important à Hall's Creek, sur les grandes artères de Moncton, est maintenant terminée, et on prévoit qu'il sera ouvert à la circulation au début du printemps de 1981.

La planification

Durée : 1^{er} avril 1975 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	2 437 500 \$
Gouvernement provincial	2 437 500
Coût estimatif total	4 875 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	1 362 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	291 000 \$

Cette entente reconnaît la nécessité de renforcer et de compléter la capacité du gouvernement provincial en matière de détermination et d'analyse des possibilités de développement socio-économique. Les quatre éléments de l'entente sont les possibilités de recherche, l'exploitation des ressources matérielles, la coordination des activités des ententes auxiliaires et la planification du développement en général.

La mise en valeur des minéraux et des combustibles

Durée : 24 juin 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	9 050 500 \$
Gouvernement provincial	2 262 625
Coût estimatif total	11 313 125 \$
Dépenses du MEER à ce jour	7 844 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 344 000 \$

Cette entente vise à stimuler les investissements privés, tant dans l'exploration que dans l'exploitation minières, à favoriser une transformation plus poussée des minéraux et à adopter des mesures en vue d'assurer l'autarcie du pays en matière de combustibles.

C'est à l'aide accordée antérieurement par le MEER au titre de la mise en valeur des minéraux qu'on peut directement attribuer la découverte de deux grandes mines de potasse dont l'exploitation est prévue pour 1982 et 1983. Pendant l'année, on a commencé à effectuer des travaux poussés au sujet d'une troisième mine de potasse éventuelle, toujours dans le cadre des activités d'exploration stimulées par l'aide financière du MEER.

Les routes, 1977-1981

Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1981

Répartition des coûts :

MEER	42 000 000 \$
Gouvernement provincial	14 000 000
Coût estimatif total	56 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	40 115 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	9 184 000 \$

Quatre ententes auxiliaires sur les routes ont été conclues avec le Nouveau-Brunswick dont une pour 1974-1975, une pour 1975-1976, une pour 1976-1977 et la dernière pour 1977-1981. Elles ont pour but de favoriser, grâce à un meilleur réseau routier, un développement communautaire et régional plus vaste et de contribuer en même temps à l'essor des industries de fabrication secondaire axées sur les ressources et à celui des industries de services.

Au cours de l'exercice financier à l'étude, on a terminé la construction d'un tronçon de 10 km de la route n° 11, située entre Eel River (route n° 275) et Church River. On a également terminé un autre tronçon de 26 km de la même route, entre McKee's Mills et Rexton, commencé en vertu de l'entente sur les routes, 1975-1976.

Le nord-est du Nouveau-Brunswick

Durée : 23 juin 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	67 175 000 \$
Gouvernement provincial	28 325 000
Coût estimatif total	95 500 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	33 495 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	12 033 000 \$

Cette entente a pour objectif d'améliorer le bien-être à long terme et le niveau de vie des habitants de cette région, grâce à une application accrue des programmes visant à favoriser une meilleure utilisation des ressources humaines et matérielles et à accélérer le rythme du développement. Ces programmes sont destinés à la création d'emplois et à l'amélioration des revenus gagnés et de l'activité économique.

Pendant l'année financière à l'étude, on a terminé des travaux considérables en rapport avec deux grands projets entrepris aux termes de cette entente.

La construction du centre maritime de Shippagan, qui débuta en 1977-1978, a été accélérée pendant l'année écoulée; on peut d'ores et déjà avancer l'automne de 1981 comme date probable

d'achèvement et en fixer l'ouverture officielle pour les visiteurs au début de 1982. La quote-part du MEER au titre de ces travaux a dépassé les 12 millions de dollars qui sont destinés à faire connaître la vie maritime et à mettre en relief les méthodes traditionnelles de pêche employées dans la région. Le centre, qui devrait constituer une attraction touristique importante dans la région, est conçu pour refléter la culture et le mode de vie des pêcheurs acadiens.

En outre, une autre somme de 1,4 million de dollars a été consacrée à la construction d'un édifice de 15 240 mètres carrés au collège communautaire de Bathurst, où seront dispensés des cours techniques en français, dans les domaines de la foresterie, de l'agriculture et de la haute technologie. Cette étape dans la construction du collège sera terminée d'ici au mois de septembre 1981. Dans l'ensemble, le collège communautaire constitue une entreprise de 10 millions de dollars, dont le MEER assume 50 % des coûts.

La mise en valeur des ressources agricoles

Durée : 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	27 698 000 \$
Gouvernement provincial	6 924 500
Coût estimatif total	34 622 500 \$
Dépenses du MEER à ce jour	12 919 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	5 494 000 \$

C'est la deuxième entente auxiliaire sur l'agriculture conclue avec le Nouveau-Brunswick. L'objectif du présent accord est de maximiser la contribution du secteur agricole et des secteurs connexes à la production provinciale, aux revenus gagnés et à l'emploi. Des stratégies distinctes et des objectifs ont été établis pour les denrées suivantes : les pommes de terre, les fruits et légumes, le bétail et le foin. Les buts précis de l'entente sont d'accroître le volume et l'efficacité, d'élargir la gamme des activités de transformation et d'améliorer la commercialisation des denrées.

Des programmes de formation, tant à l'extérieur que sur les fermes, ainsi que des colloques et des excursions touchant tous les aspects de l'agriculture ont été organisés en vue de mettre en valeur les ressources humaines. Par ailleurs, on a amélioré les techniques de commercialisation.

Le MEER a participé à l'achat d'un édifice devant servir de centre de ressources agricoles à Bathurst, qui sera le pendant de celui de Wicklow dans l'ouest de la province. On y a effectué des tests portant sur de nouvelles techniques telles l'utilisation de couvertures de plastique pour la production de légumes et celle des déchets provenant de fermes laitières.

Le programme visant à fournir des stimulants financiers aux agriculteurs en vue de planifier et d'effectuer des investissements agricoles a connu beaucoup de succès.

Les régions en voie de développement

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	20 401 500 \$
Gouvernement provincial	5 872 000
Coût estimatif total	26 274 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	3 625 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 619 000 \$

Cette entente a pour objectif d'accélérer le développement économique et socio-économique de certaines régions de la province qui ne font pas l'objet d'autres ententes régionales. Les efforts sont focalisés sur les centres urbains possédant un potentiel de croissance. Les programmes, qui complètent ceux existant déjà en vertu d'ententes sectorielles en vigueur, sont destinés à créer des emplois, des revenus et une activité économique, de même qu'à en assurer le maintien.

Dans le cadre de cette entente, des comités directeurs mènent des études pour cinq grands ouvrages financés par le MEER et d'une valeur de quelque 6,22 millions de dollars, dont d'importants travaux d'aménagement du port sur la Miramichi (Chatham et Newcastle) et la construction d'une usine de désulfuration du charbon dans la région de Minto-Chipman.

*L'exploitation forestière*Durée : 1^{er} avril 1980 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	30 000 000 \$
Gouvernement provincial	7 500 000
Coût estimatif total	37 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	5 526 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	5 526 000 \$

Cette entente a été conclue en mars 1981 avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1980. Son principal objectif est le traitement sylvicole intensif des terres forestières en vue de maintenir des réserves de bois à long terme. L'an dernier, 28 millions de semis ont été cultivés dans des pépinières et plantés dans des terres forestières préparées. La planification et la gestion forestières ont été améliorées grâce au contrôle attentif des plantations et des peuplements sauvages, à des expériences en matière de fertilisation et à l'éclaircissage des plantations. La plupart de ces activités ont eu lieu sur les terres de l'État.

La gestion des boisés privés a été intensifiée, c'est-à-dire que les pratiques de gestion de boisés ont été planifiées et que les peuplements ont été nettoyés et éclaircis. On a aménagé des routes d'accès et fourni de l'aide aux producteurs d'arbres de Noël en vue de mieux planifier et gérer leurs lots.

Les pâtes et papiers

Durée : 27 août 1980 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	33 800 000 \$
Gouvernement provincial	8 450 000
Coût estimatif total	42 250 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	3 700 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	3 700 000 \$

Élaborée par le biais d'un exercice de planification fédéral-provincial dans lequel le MEER et le ministère de l'Industrie et Commerce représentent le gouvernement fédéral, cette entente reconnaît que l'industrie des pâtes et papiers du Nouveau-Brunswick doit faire l'objet de vastes programmes de modernisation et de réduction des coûts, particulièrement dans le cas des vieilles usines situées dans le nord de la province.

Neuf des usines de la province sont censées présenter une demande d'aide dans le cadre de cette entente, ce qui pourrait entraîner un investissement total de plus de 500 millions de dollars si chacune de ces usines réclame les 42,25 millions auxquels elle a droit.

En 1980-1981, on a offert une aide financière de 17 millions de dollars, dont la quote-part fédérale s'élevait à 13,6 millions, à la société Fraser Inc. pour la modernisation de son usine de pâte blanchie au sulfite à Atholville, travaux qui coûteront 169 millions de dollars. Les dépenses du MEER à la suite de l'acceptation de cette offre se sont chiffrées à 3,7 millions de dollars, au cours de 1980-1981. La modernisation, qui s'échelonne sur une période de trois ans, permettra à cette usine, où l'on utilise présentement du sulfite d'ammoniac, de produire annuellement 108 865 tonnes métriques de bois de résineux et de bois de feuillus. Ce projet assurera de l'emploi à 212 personnes de même qu'il entraînera la création de 43 autres emplois. Par ailleurs, les travaux de construction fourniront de l'emploi à environ 500 personnes durant les trois années où ils seront effectués.

L'aménagement du Market Square à Saint-Jean

Durée : 14 octobre 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	8 085 800 \$
Gouvernement provincial	2 021 500
Coût estimatif total	10 107 300 \$

Dépenses du MEER à ce jour	569 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	569 000 \$

L'objet de la présente entente est d'entreprendre la réalisation d'un projet de développement qui comprend l'aménagement d'une partie du centre ville de Saint-Jean. Les principaux travaux de développement du centre urbain, dont le coût s'élèvera à quelque 72 millions de dollars, comprend des logements, un hôtel, un palais de commerce, des bureaux, des locaux pour le commerce de détail et une bibliothèque.

L'entente prévoit des contributions au titre de la construction du palais du commerce et des éléments de l'hôtel du complexe de l'édifice central dont la construction a commencé en 1980-1981. Certains travaux d'aménagement de l'emplacement sont terminés, et les travaux de fondation sont assez avancés pour permettre l'érection de la char-

penne à l'automne 1981. Près d'un tiers du mur de mer qui entoure l'emplacement est terminé. On vient de commencer la planification préliminaire pour la construction de l'hôtel.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	40
Prévision du nombre d'emplois créés	1 064
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	75 509 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	16 166 000 \$
Total des versements en 1980-1981	10 336 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.



La région du Québec

N A F F F D
N A F F F D
N A F F F R

La région du Québec

Au cours de l'année financière 1980-1981, les dépenses du MEER au Québec se sont élevées à 167,6 millions de dollars dont environ 94,4 millions (56 %) ont été consacrés à des programmes et à des projets entrepris aux termes des diverses ententes auxiliaires qui découlent de l'entente-cadre de développement intervenue entre le Canada et le Québec. Une autre somme de 63,9 millions de dollars, soit 38 %, a été affectée à diverses entreprises commerciales au Québec pour des projets subventionnés en vertu de la *Loi sur les subventions au développement régional* ou du programme de la zone spéciale de Montréal.

En juillet 1980, une nouvelle entente auxiliaire a été conclue en vue de l'établissement d'une usine de papier journal à Amos. La quote-part du MEER au chapitre de cette entente s'élève à 25,5 millions de dollars. En novembre 1980, une modification importante a été apportée à l'entente auxiliaire sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers en vue d'accroître la part du MEER établie à 90 millions de dollars et de la porter à 135 millions de dollars.

En février 1981, on a annoncé que les îles de la Madeleine constitueraient une zone spéciale dès le 1^{er} avril de la même année. Ceci a permis au gouvernement fédéral de mettre sur pied un programme de développement économique unilatéral dans les secteurs des pêches, des transports et du développement industriel.

On a substantiellement modifié le programme de la zone spéciale de Montréal avec effet au 1^{er} avril 1980 en vue de l'adapter plus efficacement à la situation géographique de la région de Montréal et de favoriser l'adaptation des activités industrielles régionales. Ces modifications ont contribué à la hausse des engagements du MEER à l'égard du secteur du développement industriel du Québec. Au cours de l'année à l'étude, plus de 670 entreprises industrielles au Québec ont reçu une aide financière du MEER en vertu de l'un des programmes de subventions à l'industrie.

Approximativement 672 millions de dollars en investissements et près de 14 000 nouveaux emplois devraient résulter de la mise en œuvre de ces initiatives. L'appui financier du MEER à toutes ces entreprises industrielles représente des engage-

ments totalisant 126 millions de dollars pour l'exercice 1980-1981.

Le programme de développement économique des îles de la Madeleine marque un point tournant dans les activités du MEER au Québec. L'une des approches au développement qui sera vraisemblablement favorisée au cours des années à venir consiste en une action définie au niveau local, ce qui signifiera des programmes de développement économique mieux adaptés aux besoins des diverses infrarégions du Québec. De plus, le MEER s'est engagé à identifier les principales perspectives de développement au Québec. L'établissement d'une usine de papier journal à Amos en constitue un exemple. La faisabilité d'autres projets importants sera étudiée au cours de 1981-1982.

Québec

Au 31 mars 1981, 14 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). Trois de ces ententes, dont celle sur SIDBEC, celle sur les études industrielles et celle sur l'usine de pâte à papier de Saint-Félicien étaient déjà échues. Au cours de l'année à l'étude, on a conclu un accord sur l'établissement d'une usine de papier journal à Amos. Un amendement important a également été signé, entraînant pour le MEER des dépenses supplémentaires de 45 millions de dollars au chapitre de l'entente sur les pâtes et papiers. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des programmes, au cours de 1980-1981.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Les axes routiers prioritaires

Durée : 13 septembre 1974 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	205 505 000 \$
Gouvernement provincial	243 270 000
Coût estimatif total	448 775 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	142 271 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	17 605 000 \$

Le but de l'entente sur les axes routiers prioritaires est, d'une part, de s'assurer que le Québec possède une infrastructure routière adéquate qui favorisera le développement industriel dans les différentes régions de la province à potentiel de croissance élevé et, d'autre part, d'établir de meilleurs liens entre ces régions en vue d'accroître les échanges industriels et commerciaux. Elle vise enfin à répartir la croissance économique entre les régions de façon à créer un meilleur équilibre et à réduire les disparités régionales.

Quatre programmes ont été réalisés en 1980-1981. Les montants consacrés à chacun d'eux, au cours de l'année, sont indiqués entre parenthèses. On a construit une deuxième chaussée sur la route 55 entre Trois-Rivières et Shawinigan (1 980 000 \$) et sur la route 40 entre Berthier et Pointe-du-Lac (4 860 000 \$). On a également procédé à la réfection de la route 138 entre Sept-Îles et Port-Cartier (1 811 000 \$); et, en dernier lieu, on a relié Sherbrooke et Drummondville par les routes 10, 51 et 55 (203 000 \$).

Au nombre des travaux en cours, notons la réfection de la route 117 à divers points entre Saint-Jovite et Louvicourt (2 762 000 \$), de la route 132 dans le Bas-Saint-Laurent et de la route 199 aux îles de la Madeleine (5 000 000 \$).

Les travaux de construction de la route 138 entre Brador et la frontière du Labrador (990 000 \$), y compris la réfection de la route d'accès à l'aéroport de Blanc-Sablon, ont commencé en 1980-1981 et devraient être terminés au cours de 1981-1982.

Au cours de l'exercice financier écoulé, le MEER a également réexaminé l'orientation de cette entente en vue d'élargir sa portée à l'intérieur du cadre d'une stratégie de développement pour le secteur des transports du Québec, et de hâter le développement de moyens de transport autres que l'automobile. Cette nouvelle approche, qui influera sur l'orientation des activités futures du ministère, permettra au MEER de donner un appui général plus grand au développement du potentiel régional et à l'implantation d'entreprises individuelles ayant un impact économique important.

Les infrastructures industrielles

Durée : 26 mars 1975 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	82 602 000 \$
Gouvernement provincial	55 068 000
Coût estimatif total	137 670 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	40 402 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	5 923 000 \$

Cette entente consiste en un programme d'aide financière destiné aux municipalités désireuses d'aménager ou d'améliorer leur infrastructure industrielle. Cette aide favorise la création de parcs industriels, l'aménagement de locaux industriels dans les parcs existants, l'expansion des parcs industriels et l'établissement de parcs bien équipés dans le domaine de la pêche industrielle en Gaspésie et sur la Côte Nord. Les municipalités qui ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire pour mettre sur pied une grande entreprise industrielle peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire.

En 1980-1981, la réalisation des divers travaux s'est déroulée tel que prévu. Au cours de l'année, les dépenses du MEER au chapitre de l'aménagement des parcs industriels se sont élevées à 3 974 000 \$, celles au titre des parcs de pêche ont atteint 533 000 \$, alors que d'autres interventions ponctuelles ont nécessité des fonds totalisant 1 416 000 \$.

Le développement forestier

Durée : 26 mars 1975 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	193 400 000 \$
Gouvernement provincial	128 933 000
Coût estimatif total	322 333 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	84 119 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	20 439 000 \$

L'entente, qui vise à favoriser l'exploitation optimale des ressources forestières tout en éliminant le danger d'une pénurie de bois à court terme, contribue à améliorer l'infrastructure du réseau de voies

d'accès aux forêts et prévoit un programme de réfection et l'établissement d'un vaste programme de sylviculture et de reboisement, principalement dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, ainsi que dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'un des points saillants de l'année 1980-1981 a été la contribution de un million de dollars du MEER pour l'établissement d'un important centre de plantation de semis dans des conteneurs à la station forestière d'East-Angus, laquelle a ouvert ses portes en décembre 1980. En 1980-1981, le MEER a dépensé, dans le cadre de cette entente, 9 762 000 \$ pour le réseau de voies d'accès aux forêts, 10 422 000 \$ pour la sylviculture et le reboisement et 255 000 \$ pour la réalisation d'études.

Le développement agricole

Durée : 29 mars 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	61 960 000 \$
Gouvernement provincial	41 306 000
Coût estimatif total	103 266 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	54 489 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	7 152 000 \$

Cette entente a pour objet de favoriser la consolidation et la rationalisation de l'utilisation des terres agricoles de la province, tout en améliorant de façon importante la productivité et la diversification de la production, afin d'assurer une plus grande autarcie à la province sur le plan de la production alimentaire, d'accroître les revenus agricoles et de favoriser l'établissement d'usines de transformation des denrées alimentaires.

L'entente prévoit la réalisation d'un programme de réaménagement foncier dans les régions agricoles du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Québec, de la Beauce, de l'Outaouais, des Cantons-de-l'Est, de Trois-Rivières, de L'Assomption et de Nicolet. Elle prévoit également la mise en œuvre d'un programme d'assainissement des terres comprenant des travaux municipaux d'ingénierie pour l'adduction d'eau et le drainage souterrain, principalement dans la plaine de Montréal, mais aussi dans les régions agricoles des Cantons-de-l'Est, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Grâce à son programme d'assainissement des terres, le MEER a contribué, en 1980-1981, à la pose de plus de 19 millions de mètres de drains sur 1 900 fermes situées dans trois grandes régions : la plaine de Montréal, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'est du Québec.

La quote-part du MEER au financement des travaux d'assainissement des terres, au cours de cette période, s'est élevée à environ 6,5 millions de dollars en subventions, dont 4,5 millions ont été engagés au titre du drainage souterrain des terres agricoles.

Le développement minéral

Durée : 23 mars 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	17 160 000 \$
Gouvernement provincial	11 440 000
Coût estimatif total	28 600 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	16 734 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 781 000 \$

Ayant pour but de favoriser l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles du Québec au profit des Québécois par le financement d'un programme intégré d'exploitation minière et pétrolière, de recherche minière et d'utilisation rationnelle des ressources, cette entente prévoit la construction de routes d'accès aux régions riches en gisements, l'étude géoscientifique des minéraux et des hydrocarbures, la recherche industrielle et des projets de développement.

Au cours de l'année, on a continué d'effectuer des études géoscientifiques, des travaux de recherche et de développement et des études d'accès aux gisements. Cette entente a également été modifiée en vue d'en prolonger la durée d'un an.

Le parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (PICA)

Durée : 18 juin 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	7 975 200 \$
Gouvernement provincial	5 316 800
Coût estimatif total	13 292 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	4 013 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	359 000 \$

Afin d'exploiter au maximum les possibilités qu'offrent le nouvel aéroport international de Mirabel et son infrastructure connexe, et en vue de contribuer ainsi au développement industriel de la région de Montréal, on a proposé des mesures qui visent à y attirer des activités industrielles à croissance rapide et à productivité élevée.

En vue de réaliser cet objectif, la présente entente a pour objet d'aider au financement de la Société PICA-Mirabel en vue de la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'aménagement du parc industriel et commercial aéroportuaire qui permettra, par la suite, l'implantation d'entreprises industrielles.

En 1980-1981, les activités entreprises dans le cadre de cette entente se sont limitées à trois domaines : la participation au financement des initiatives de la Société PICA-Mirabel qui a doublé ses efforts en vue de trouver des solutions aux contraintes de développement telles que le transfert des vols de Dorval à Mirabel, les routes d'accès à la région métropolitaine de Montréal et à la zone aéroportuaire, l'acquisition et le zonage des terrains destinés au parc industriel.

L'assainissement des eaux de la région de Montréal

Durée : 30 mars 1978 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	120 000 000 \$
Gouvernement provincial	80 000 000
Coût estimatif total	200 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	116 500 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	10 500 000 \$

La région de Montréal est la plus importante source de pollution des eaux du Québec. Les études de l'eau du fleuve Saint-Laurent ont démontré que les grandes quantités d'éléments nutritifs et de métaux toxiques renfermés dans les eaux d'égout de la région avaient une influence déterminante sur la qualité des eaux du fleuve.

Cette entente a pour objet d'aider le Québec à accélérer la réalisation du programme d'assainissement des eaux de la région de Montréal. Le programme a pour objectif d'assurer à la région un approvisionnement en eau potable destinée à la consommation et aux loisirs, tout en assurant l'expansion d'activités industrielles qui cadrent avec l'environnement.

L'entente comporte deux volets : le programme de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et les entreprises individuelles dans certaines municipalités de la région de Montréal. En 1980-1981, la mise en œuvre du programme de la CUM s'est poursuivie au rythme prévu, alors que l'implantation d'entreprises dans d'autres municipalités a cependant été retardée.

Le développement touristique

Durée : 6 avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	45 600 000 \$
Gouvernement provincial	30 400 000
Coût estimatif total	76 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	16 904 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	8 760 000 \$

Les objectifs généraux de cette entente portent sur l'accroissement et la diversification des attractions touristiques en vue d'accroître le nombre de touristes étrangers et d'inciter les Québécois à utiliser davantage les installations touristiques de leur province. Au nombre des programmes, on compte la promotion de l'activité touristique et l'aménagement de parcs touristiques (5 899 000 \$), la restauration de bâtiments et de sites historiques ainsi que la modernisation des musées et des relais touristiques (1 017 000 \$) et l'établissement de centres de plein air et de camps de vacances, ou leur amélioration (1 844 000 \$). (Les chiffres entre parenthèses représentent les dépenses du MEER en 1980-1981.)

Au cours de l'année, on a prévu la somme de 8 millions de dollars dans le cadre de cette entente pour faire du parc du Mont-Tremblant une station de villégiature ouverte à longueur d'année. Grâce à ce programme, dont le coût est évalué à 30 millions de dollars, on aménagera les pentes de ski et les installations du Mont-Tremblant et l'on construira un hôtel, y compris un centre de conférences et diverses autres installations récréatives estivales.

Les équipements publics

Durée : 16 mai 1978 au 30 septembre 1981

Répartition des coûts :

MEER	23 032 482 \$
Emploi et Immigration	228 518
Gouvernement provincial	11 615 000
Coût estimatif total	34 876 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 18 469 000 \$
 Dépenses du MEER en 1980-1981 9 293 000 \$

Cette entente a pour objet d'aider à la réalisation de travaux d'infrastructure municipale qui amèneront la création d'emplois à court terme et favoriseront la croissance économique. Les 22 municipalités visées par cette entente se trouvent dans des régions aux prises avec un fort taux de chômage. Parmi les travaux, on compte la construction ou l'amélioration des réseaux d'adduction d'eau et d'égout, des usines de filtration, des services pour les zones industrielles, des quartiers résidentiels et des rues, des parcs de maisons mobiles et des installations récréatives.

Parmi les activités entreprises dans le cadre de cette entente, on peut citer la réalisation de travaux d'infrastructure municipale pour l'implantation de l'usine Donohue à Saint-Félicien, la construction de l'usine Alcan à La Baie et l'aménagement du port de Gros-Cacouna. En 1980-1981, plusieurs travaux ont été terminés, et tous les autres travaux en cours sont à la veille de l'être.

La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers

Durée : 15 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	135 000 000 \$
Gouvernement provincial	105 000 000
Coût estimatif total	240 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 6 469 000 \$
 Dépenses du MEER en 1980-1981 6 469 000 \$

L'industrie des pâtes et papiers représente la branche la plus importante de l'industrie forestière du Québec. Toutefois, depuis une dizaine d'années, des facteurs économiques ont affaibli sa position concurrentielle sur le marché international.

Grâce à cette entente, les deux gouvernements espèrent stimuler la modernisation des usines de

façon à les rendre plus compétitives. Dans le but d'inciter les entreprises à investir davantage, une aide financière leur est accordée sous forme de subventions directes pouvant atteindre jusqu'à 25 % de l'actif admissible. L'on subventionne principalement les améliorations apportées en vue de réduire les coûts de production, ainsi que l'installation de l'outillage permettant la protection de l'environnement et la conservation de l'énergie.

En 1980-1981, le MEER a engagé la somme approximative de 33 millions de dollars dans des subventions destinées à 16 entreprises du Québec, notamment les compagnies Tembec Inc., à Témiscaming, John Breakey Inc. à Breakeyville, Domtar Inc. à Donnacona, E. B. Eddy limitée à Hull, Sonoco ltée à Terrebonne, les Papiers Saint-Raymond ltée à Chute-Panet, la Compagnie Bennett Inc. à Chambly, F. F. Soucy Inc. à Rivière-du-Loup, et plusieurs usines de la Consolidated-Bathurst Inc. et de la CIP dans diverses régions du Québec.

En juillet 1980, le programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers du MEER a été révisé pour toutes les régions du Canada, ce qui a permis d'augmenter les fonds affectés au Québec, lesquels sont passés de 90 à 135 millions de dollars.

L'implantation d'une usine de papier journal à Amos

Durée : 24 juillet 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	25 500 000 \$
Gouvernement provincial	17 000 000
Coût estimatif total	42 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 6 070 000 \$
 Dépenses du MEER en 1980-1981 6 070 000 \$

Cette entente prévoit de l'aide financière à la société Donohue-Normick Inc. en vue d'établir une usine de papier journal d'une capacité annuelle de 160 000 tonnes métriques à Amos (Québec). L'implantation de cette usine, qui correspond à la première étape de l'entente, a commencé au cours de l'année à l'étude.

Cette nouvelle usine contribuera fortement à améliorer l'économie de la région, puisqu'elle en renforcera l'assise industrielle, amènera la création d'emplois productifs et augmentera l'apport de la région à la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière du Québec.

Lorsque la réalisation du projet Donohue-Normick sera terminée, au coût total de 190 millions de dollars, la population devrait augmenter considérablement à la suite de la création de quelque 700 emplois directs et indirects. On favorisera en outre l'intégration d'une scierie de copeaux de bois et d'une usine de papier en vue d'utiliser au maximum les fibres de bois. C'est donc aux municipalités d'Amos et d'Amos-Est qu'incombera la responsabilité de mettre en place l'infrastructure interne, notamment le réseau d'adduction d'eau et d'égout, ainsi que les routes et autres installations nécessaires pour accueillir les nouveaux travailleurs.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, la *Loi sur les subventions au développement régional* a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	434
Prévision du nombre d'emplois créés	7 055
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	233 395 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	51 072 000 \$

La zone spéciale de Montréal

Ce programme a pour but d'accélérer le développement de la structure industrielle du Québec en renforçant le rôle de la région montréalaise en tant que centre de l'expansion manufacturière de la province. Le programme, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1977, a été modifié au cours de l'exercice financier 1980-1981; il est maintenant prolongé jusqu'au 31 mars 1984 en vue d'élargir la région désignée et d'inclure le secteur de la recherche en tant qu'activité industrielle admissible. Ce programme vise à stimuler l'investissement et la création d'emplois dans la région.

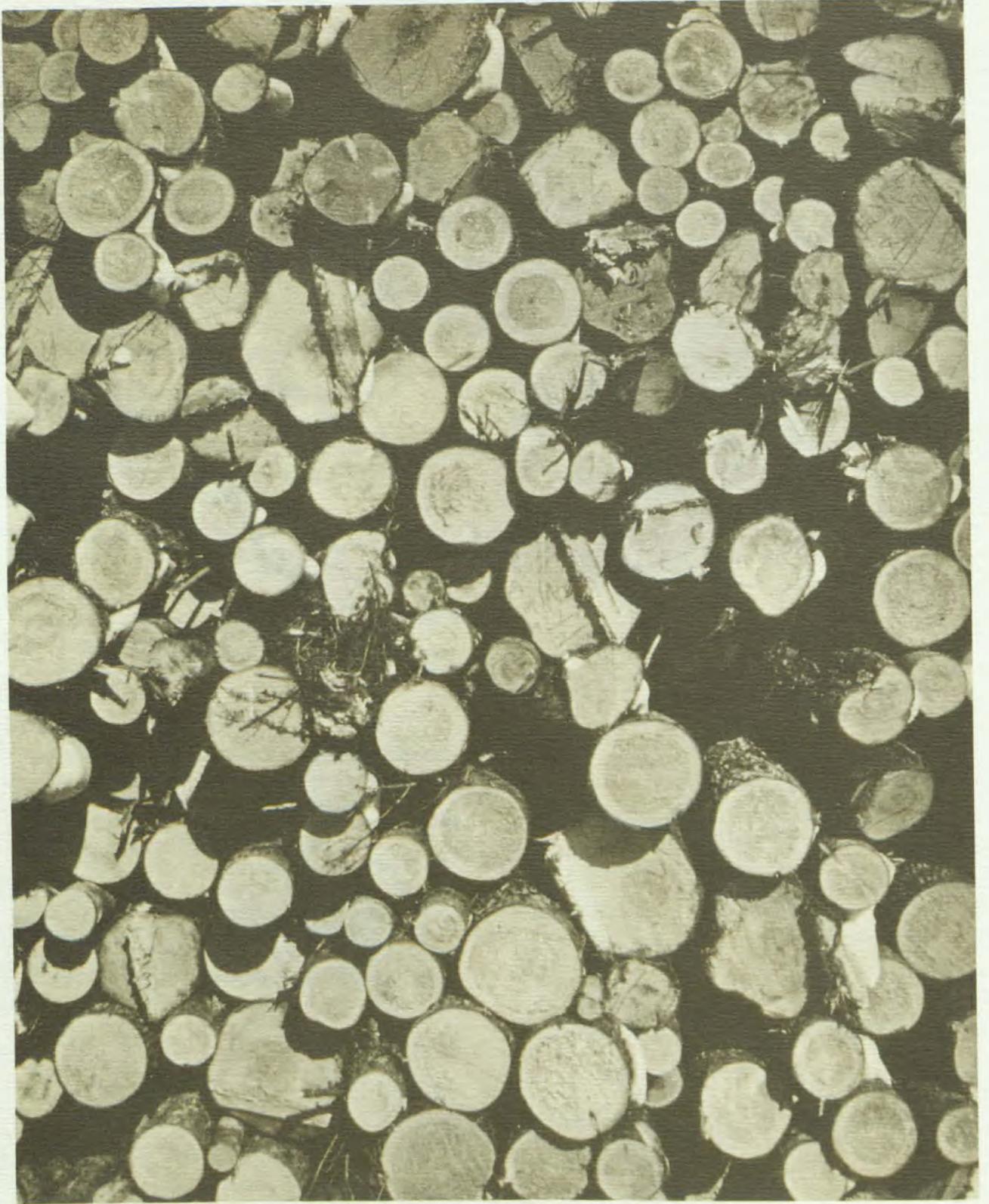
Au cours de l'année à l'étude, ce programme a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	237
Prévision du nombre d'emplois créés	6 841
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	439 661 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	75 132 000 \$

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, les dépenses du MEER au Québec en vertu du programme de subventions au développement régional se sont élevées à 63,9 millions de dollars dont 14,3 millions ont été versés dans le cadre du programme de la zone spéciale de Montréal.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.





La région de l'Ontario

N AFEED
N AFEED
MEER

La région de l'Ontario

Les efforts du MEER ont porté une fois de plus sur les régions du nord et de l'est de l'Ontario. De concert avec la stratégie globale de développement économique en Ontario, le ministère a prévu de l'aide pour les régions qui ont connu, à long terme, les difficultés économiques les plus marquées, en vue de stimuler la croissance économique et de créer des possibilités d'emploi à long terme.

Au cours de l'année à l'étude, les dépenses effectuées par le MEER dans la région de l'Ontario se sont élevées à 34,6 millions de dollars dont 27 millions ont été consacrés aux activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et 5,2 millions aux stimulants industriels.

L'année a été marquée par la conclusion en mars 1981 d'une entente auxiliaire sur le développement rural du nord de l'Ontario, laquelle vise à soutenir, à élargir et à diversifier l'assise économique des zones rurales du nord de l'Ontario. De plus, le gouvernement fédéral a engagé, aux termes d'une deuxième modification à l'entente auxiliaire sur la modernisation des usines de pâtes et papiers, un montant supplémentaire de 10 millions de dollars, portant ainsi à 60 millions sa participation dans le cadre de cette entente qui vise à améliorer la viabilité et la position concurrentielle de cette industrie ontarienne.

Plus de 800 nouveaux emplois et des investissements en capital de plus de 53 millions de dollars sont censés découler des activités entreprises, en 1980-1981, dans le cadre du programme de subventions au développement régional. Cinquante-quatre offres d'aide ont été acceptées au cours de l'année. Cette aide est offerte aux entreprises qui se lancent dans des entreprises de fabrication ou de transformation, ou à celles qui agrandissent ou modernisent leurs usines situées dans les régions désignées de l'Ontario.

Ontario

Au 31 mars 1981, onze ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'ECD. Une modification importante apportée à l'entente sur l'industrie des pâtes et papiers et la signature de l'entente auxiliaire sur le développement rural du nord de l'Ontario ont marqué l'année à l'étude. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et du programme de subventions au développement régional, au cours de l'année écoulée.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Le nord-est de l'Ontario

Durée : 25 mars 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	13 414 000 \$
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 546 000
Gouvernement provincial	14 960 000
Coût estimatif total	29 920 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	7 918 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	347 000 \$

En vertu de cette entente, les mesures nécessaires sont prises en vue de renforcer le tissu urbain de certaines villes du nord-est de l'Ontario en atténuant les obstacles au développement et en concentrant la nouvelle activité économique dans ces régions. On a élaboré, dans le cadre de cette entente, des programmes pour les villes de Parry Sound, de Timmins, de Sudbury et de North Bay.

Dans le cadre du programme pour la région de Sudbury, deux composantes importantes du parc industriel Walden ont été terminées, au coût total de

2,5 millions de dollars répartis sur trois ans. Au nombre des travaux terminés durant l'année, notons le réseau d'adduction d'eau qui doit desservir entièrement les phases I et IV du parc situées au nord et au sud de la route 17, ainsi que l'asphaltage des routes et l'aménagement de fossés de drainage appropriés permettant l'accès à ces terrains viabilisés.

Dans la région de North Bay, les activités entreprises dans le cadre des travaux de construction de routes et d'aménagement de réseaux d'adduction d'eau et d'égout reliés au développement d'un parc industriel municipal se déroulent normalement. On a terminé les travaux entrepris dans le cadre des programmes de développement dans les régions de Parry Sound et de Timmins, au cours des exercices financiers précédents.

Les localités à industrie unique

Durée : 18 octobre 1976 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	9 367 836 \$
Affaires indiennes et du Nord	305 000
Ministère des Transports	150 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	382 164
Gouvernement provincial	9 595 000
Coût estimatif total	19 800 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	7 875 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 058 000 \$

Cette entente a pour objectifs de diversifier et de stabiliser l'économie des localités à industrie unique du nord de l'Ontario en réduisant les problèmes sociaux et économiques des agglomérations qui présentent de grandes possibilités de développement.

Au cours de l'année 1980-1981, on a terminé la construction de l'aérogare et d'un atelier d'entretien à l'aéroport de Geraldton, améliorant ainsi de façon sensible les voyages aériens pour les habitants de la région. Le centre municipal de Hornepayne a également été inauguré; on y fournit une foule de services socio-économiques jusqu'alors inaccessibles aux résidents de cette localité.

La mise en valeur des ressources communautaires et rurales

Durée : 7 décembre 1977 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	4 728 325 \$
Gouvernement provincial	4 728 325
Coût estimatif total	9 456 650 \$
Dépenses du MEER à ce jour	2 912 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 077 000 \$

La première étape de l'entente, soit le programme de la vallée supérieure de l'Outaouais, vise à accroître les possibilités d'emploi et les revenus dans les industries de ressources et de fabrication du comté de Renfrew. Parmi les éléments du programme, on compte l'évaluation des ressources forestières et minérales, des études sur l'aménagement de terrains industriels et une aide en vue de mettre sur pied une agence de développement économique pour l'ensemble du comté. En vertu des modifications apportées ultérieurement à cette entente, on met sur pied un programme de repeuplement des forêts de l'est de l'Ontario, ainsi qu'un programme de levés géoscientifiques dans la région de Kirkland Lake.

On a terminé, dans le cadre du programme de la région de la vallée supérieure de l'Outaouais, tous les travaux relatifs à la cueillette de renseignements pour l'étude d'évaluation des ressources forestières du comté de Renfrew. Cette étude consiste en un inventaire des ressources forestières, un inventaire de reconnaissance et une enquête sur l'utilisation des forêts et des usines. L'évaluation des ressources minérales du comté de Renfrew, menée au cours des deux années précédentes, a permis de rédiger quatre rapports importants au cours de l'année à l'étude. Ces rapports traitent des minéraux industriels, des métaux radioactifs, des métaux communs et des métaux précieux, ainsi que de la condition géologique du comté de Renfrew.

Dans le cadre du programme des nouvelles forêts de l'est de l'Ontario, les travaux en cours pour la réalisation de cinq projets importants se déroulent normalement. Parmi ces projets, on compte l'explo-

tation des peupliers hybrides, le repeuplement des forêts de feuillus et les inventaires des ressources forestières et agricoles.

On a terminé, de 1979 à 1981, l'étude géophysique effectuée en vol et les cartes de données établies par la suite dans le cadre du programme de Kirkland Lake. Il en est résulté une exploration minérale importante au cours de l'année à l'étude dans les régions de Swastika, Kirkland Lake, Virginiatown et Larder Lake. Aux termes de ce programme, plus de 435 000 dollars ont été consacrés en 1980-1981 aux levés miniers et aux travaux d'évaluation.

La gestion forestière

Durée : 8 décembre 1978 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	41 118 250 \$
Gouvernement provincial	41 118 250
Coût estimatif total	82 236 500 \$
Dépenses du MEER à ce jour	5 203 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	4 825 000 \$

Les objectifs de cette entente visent à améliorer les activités de gestion forestière et à accélérer le reboisement en vue d'accroître la viabilité du secteur forestier de la province. Les éléments du programme sont : la construction de routes d'accès aux forêts, l'établissement de camps de sylviculture, l'amélioration des installations de production des pépinières, des études du sol, des projets pilotes de recherche appliquée, une étude sur l'utilisation des feuillus de bois dur et une évaluation de cette utilisation.

Parmi les projets avalisés qui sont liés à la construction de routes d'accès aux forêts et dont les coûts sont partagés avec le secteur privé, mentionnons : Dubreuil Brothers, Austin Lumber, Martell Lumber, Kimberly-Clark Ogoki et Obonga Lake. Les travaux de construction de routes sur les terres de l'État, qui sont financés entièrement en vertu de la présente entente, comprennent ceux actuellement effectués à Pitopiko, à Blount, à Killarney et à la rivière Vermilion.

En outre, un certain nombre d'études sont menées afin de classer les sols et d'identifier les

régions propres à la culture de certaines espèces d'arbres. Dans certaines pépinières de la province situées, par exemple, à Dryden, à Swastika et à Thunder Bay, une aide financière est accordée au titre de l'agrandissement du stock de plants destinés au reboisement des forêts. À la fin de l'exercice financier 1980-1981, on a approuvé 14 projets ayant trait à la construction de camps de sylviculture.

L'amélioration des usines de pâtes et papiers

Durée : 15 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	60 000 000 \$
Gouvernement provincial	120 000 000
Coût estimatif total	180 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	27 686 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	16 636 000 \$

Destinée à stimuler les investissements du secteur privé dans l'industrie des pâtes et papiers de la province par le biais de subventions au titre de la modernisation des usines, de la conservation de l'énergie et de l'adoption de mesures contre la pollution, cette entente vise à tirer parti des possibilités actuelles pour renforcer l'industrie ontarienne des pâtes et papiers en l'encourageant à investir les sommes nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'environnement et pour améliorer sa position concurrentielle sur les marchés internationaux.

Au cours de l'année 1980-1981, quatre sociétés ont signé des ententes, portant à neuf le nombre d'industries de pâtes et papiers importantes à recevoir une aide en vertu de ce programme.

Les dépenses engagées par les entreprises à ce jour en vertu de ce programme dépassent les 270 millions de dollars. On prévoit que la contribution du MEER, évaluée à 60 millions, jouera un rôle capital pour inciter les entreprises à investir quelque 1,6 milliard de dollars au cours des quatre prochaines années.

L'est de l'Ontario

Durée : 20 décembre 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	25 175 000 \$
Gouvernement provincial	25 175 000
Coût estimatif total	50 350 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	3 158 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	3 056 000 \$

Cette entente a pour objectif d'aider à stabiliser, à diversifier et à élargir l'assise économique de la région rurale de l'est de l'Ontario en développant et en assurant la viabilité à long terme de la base de ressources naturelles et en stimulant les investissements du secteur privé dans la région. De l'aide a été accordée au chapitre de l'agriculture, des forêts, des minéraux, du tourisme et des subventions aux petites entreprises.

Quelque 2 millions de dollars en prêts-subventions ont été offerts à 38 entreprises au cours de l'année 1980-1981, à la suite de quoi le secteur privé a investi la somme de 10,4 millions de dollars, suscitant ainsi la possibilité de créer 350 emplois à temps plein.

L'enquête sur le terrain entreprise dans le cadre du programme de l'inventaire sylvicole est maintenant terminée; elle fournira des données pour les étapes suivantes qui seront celles de l'interprétation et de l'établissement des cartes. Les activités de repeuplement des forêts ont fourni des emplois à temps partiel aux résidents locaux pendant l'hiver. En outre, on a commencé la construction de 94 sorties de drainage municipales, et 46 projets de transfert de technologie agricole ont été amorcés.

Le développement rural du nord de l'Ontario

Durée : 2 mars 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	9 250 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	750 000
Gouvernement provincial	8 500 000
Coût estimatif total	18 500 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	néant
Dépenses du MEER en 1980-1981	néant

L'expansion et la diversification de l'assise économique, dans la région rurale du nord de l'Ontario, constitue l'objectif de la présente entente. Pour l'atteindre, on stimulera les entreprises locales et de petite envergure, ce qui constitue un élément essentiel au développement à long terme du Nord. Une aide financière est offerte pour toute une gamme d'activités économiques reliées aux domaines de l'agriculture, des ressources naturelles, du tourisme et de l'expansion des petites industries.

À la suite de la signature de cette entente en mars dernier, des sous-comités ont commencé à établir les critères pour recevoir de l'aide en vertu de chaque programme.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Tout le nord de l'Ontario, y compris les districts de Parry Sound et de Nipissing, ainsi que la région de Renfrew-Pembroke dans l'est de la province, sont admissibles à des subventions en vertu de la *Loi sur les subventions au développement régional*.

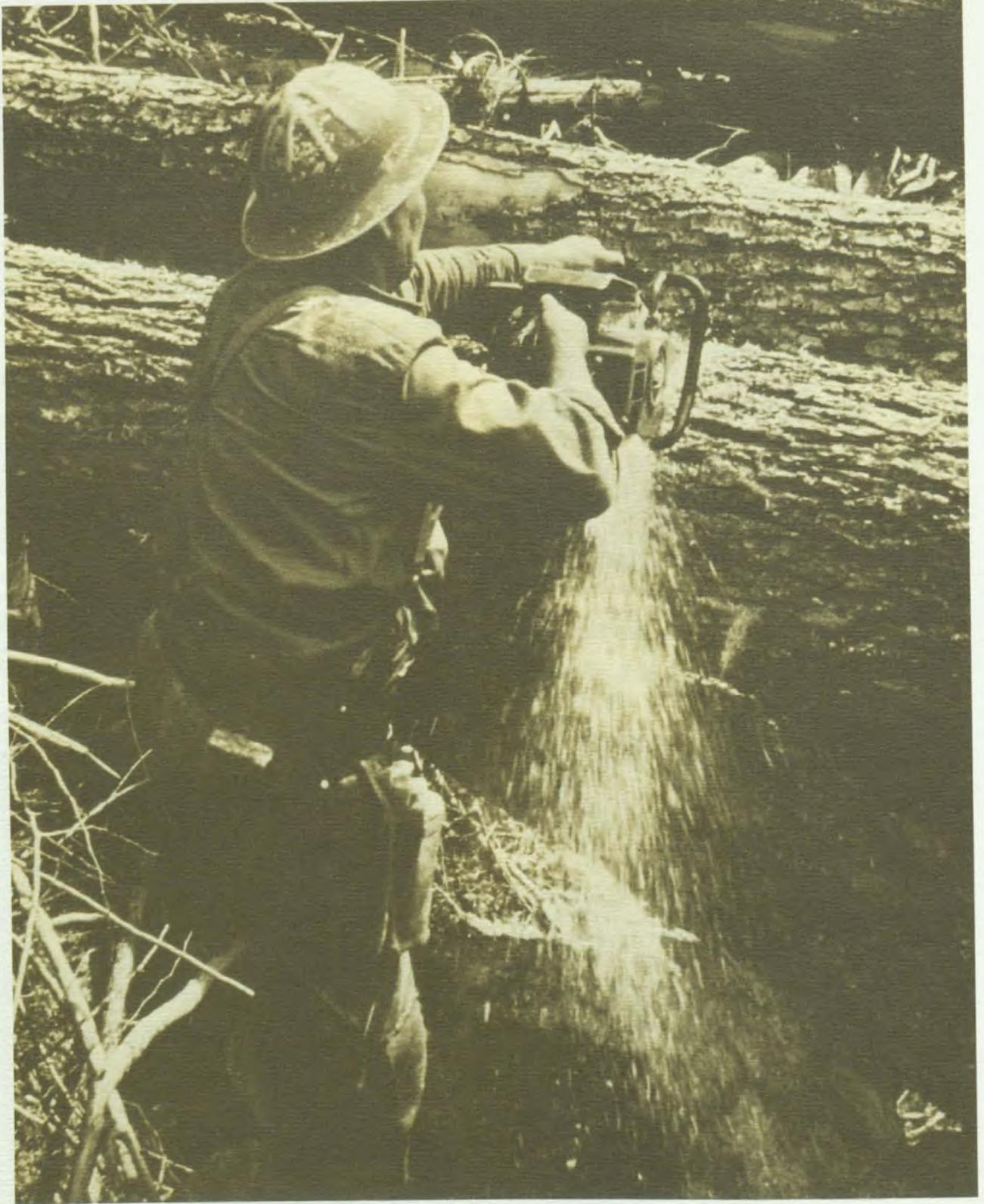
Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	54
Prévision du nombre d'emplois créés	816
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	53 490 000 \$
Engagement du MEER au chapitre de ces offres	11 024 000 \$
Total des versements en 1980-1981	5 207 000 \$

Pour ce qui est des emplois créés, les industries en tête de liste ont été celles des produits du bois (9 entreprises touchant 226 emplois), de la machinerie (7 entreprises touchant 118 emplois), de la fabrication des produits métalliques (9 entreprises touchant 109 emplois), du transport (9 entreprises touchant 104 emplois) et de l'imprimerie (5 entreprises touchant 84 emplois).

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.





La région de l'Ouest

N A F F E D
N A F F E D
M E E R

La région de l'Ouest

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, les dépenses effectuées par le MEER dans la région de l'Ouest, qui comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, les territoires du Nord-Ouest et le Yukon, se sont élevées à plus de 200 millions de dollars.

Sur ce montant, environ 72,6 millions de dollars ont été consacrés aux ententes auxiliaires, 20,5 millions aux stimulants industriels, 82,3 millions de dollars aux programmes de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), et le reste aux activités entreprises dans le cadre de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (ARDA).

Les nouvelles ententes auxiliaires conclues en 1980-1981 l'ont été avec le Manitoba (l'aménagement hydraulique) et avec la Colombie-Britannique (route d'accès à l'île Ridley).

Les activités de développement dans la région continuent de se concentrer dans trois vastes domaines, soit les terres septentrionales de l'Ouest, les régions rurales et le développement urbain et industriel.

Les programmes sur les terres septentrionales ont pour objet d'aider les habitants à contribuer à part entière à la vie et au développement de leur région. Les dépenses du MEER aux termes des accords auxiliaires sur les terres septentrionales en vigueur dans les quatre provinces de l'Ouest se sont chiffrées à plus de 30 millions de dollars, au cours de l'exercice financier.

En outre, 1,8 million de dollars ont été consacrés à des programmes de développement économique dans les territoires du Nord-Ouest et au Yukon en vertu des ententes auxiliaires.

Les ententes spéciales ARDA comportent des programmes spéciaux qui s'adressent aux résidents ruraux, en particulier aux autochtones, pour qu'ils soient en mesure de bénéficier des programmes de développement rural en ce qui touche l'accroissement de l'emploi et des revenus, et de meilleures conditions de vie. De telles ententes sont en vigueur au Manitoba, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, dans les territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Elles sont administrées par un comité composé de représentants des gouvernements provinciaux ou territoriaux, du gouvernement fédéral et

des résidents autochtones des localités concernées. Tous les accords présentement en vigueur viendront à expiration le 31 mars 1982.

On s'attend que l'aide accordée aux entreprises commerciales dans le cadre de l'entente spéciale ARDA, au cours de l'année, amène la création de 690 nouveaux emplois. Les contributions versées aux termes du programme ont aidé 2 925 autres personnes à augmenter leurs revenus en exploitant les possibilités de développement qui existent dans des domaines tels que le piégeage, la chasse, la pêche et l'agriculture. Au cours de l'année, les dépenses effectuées par le MEER dans le cadre de l'entente spéciale ARDA se sont chiffrées à 13,4 millions de dollars.

Les programmes d'aménagement rural dans l'Ouest, mis en application dans le cadre des ententes auxiliaires et de l'ARAP, ont pour objet d'aider les petites localités rurales à atteindre un niveau économique plus équilibré, grâce à la diversification agricole et industrielle. Parmi les ententes auxiliaires focalisées sur cet objectif, mentionnons l'entente sur le traitement des produits alimentaires (Alberta), l'entente sur le développement agricole et rural (Colombie-Britannique), l'entente sur l'accroissement et la diversification des cultures (Manitoba et Saskatchewan), ainsi que les ententes sur l'aménagement hydraulique conclues avec la Saskatchewan et le Manitoba et mises en œuvre par l'ARAP.

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) a été fondée en 1935, au cours de la sécheresse grave et prolongée qui a sévi durant les sombres années 30. Relevant à l'origine du ministère de l'Agriculture, l'ARAP est devenue le principal organisme de développement régional du MEER, lors de la création de ce dernier en 1969.

Disposant de bureaux dans toutes les provinces des Prairies, l'ARAP se consacre à de nombreux travaux d'aménagement et de conservation du sol et de l'eau (dont plusieurs nécessitent de grands ouvrages d'ingénierie), conçus en vue de réduire les effets de la sécheresse, de développer et de stabiliser l'économie des Prairies. L'ARAP représente une part considérable des activités du MEER pour le développement régional des Prairies. Cet organisme publie son propre rapport d'activité qu'on peut obtenir sur demande.

L'année 1980 a amené une demande d'aide de l'ARAP plus grande que la normale en raison des conditions de sécheresse qui ont prévalu dans la plupart des régions des Prairies, au cours du printemps et de l'été. En conséquence, des programmes spéciaux ont été institués pour lutter contre les méfaits de la sécheresse. Des fonds ont été accordés pour diriger l'eau pompée dans les points d'eau vers les zones de sécheresse, et l'on a augmenté l'aide financière pour les travaux d'approvisionnement en eau.

Les activités de l'ARAP, au cours de l'année à l'étude, englobent le programme d'aide à l'entretien des troupeaux en vertu duquel on a versé près de 43 millions de dollars aux éleveurs de bétail des Prairies pour leur permettre de conserver leurs cheptels, durant la sécheresse de l'année 1980. En dépit de la situation de sécheresse, l'ARAP, grâce à une bonne provision d'herbages, a pu maintenir ses 89 pâturages, soit une superficie de 926 899 hectares, à un taux moyen d'approvisionnement et pour la durée moyenne de la saison de paissance. Un nombre de 4 800 éleveurs ont fait paître 253 000 animaux.

Le Département de l'aménagement hydraulique de l'ARAP a fourni de l'aide technique et financière pour la construction de 8 038 travaux exécutés sur les fermes. Ces ouvrages comprenaient des puits, des fosses-réservoirs, des digues et des travaux d'irrigation. Sur le total, 3 421 ouvrages pour lesquels le Canada a versé deux millions de dollars ont été réalisés en Alberta, 3 154 l'ont été en Saskatchewan, grâce à une contribution fédérale de 1,7 million de dollars, et 1 463, au Manitoba, pour une somme de 0,6 million de dollars versée par le Canada.

La pépinière de l'ARAP à Indian Head, en Saskatchewan, a distribué 6,3 millions de plants à 9 735 fermiers des Prairies. Soixante-huit pour cent de ce nombre de plants sont allés aux agriculteurs de la Saskatchewan, 29 % à ceux du Manitoba et le reste a été envoyé à ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le Département de l'ingénierie de l'ARAP a entrepris 30 travaux de construction ou autres, répartis de la façon suivante : 8 en Alberta, 15 en Saskatchewan et 7 au Manitoba. Ils sont venus s'ajouter aux travaux réalisés dans le cadre de l'entente sur les centres de services agricoles.

Le programme des centres de services agricoles, aux termes duquel on accorde de l'aide financière et technique pour la construction d'installations municipales d'eau et d'égout, a été mis en application en Saskatchewan et au Manitoba en 1972. Il doit venir à expiration le 31 mars 1982. Une requête portant sur le prolongement de l'entente de la Saskatchewan pour une autre année a été agréée par la suite.

En 1980-1981, les coûts d'exploitation et d'administration de l'ARAP se sont élevés à 25,4 millions de dollars, alors que les dépenses d'immobilisations se chiffraient à 7,1 millions. De plus, 2,2 millions de dollars ont été consacrés aux prêts et 47,6 millions aux contributions. L'ensemble des dépenses au titre des immobilisations, des prêts et des contributions se répartissent de la façon suivante : le Manitoba, 4,4 millions, la Saskatchewan, 6,9 millions et l'Alberta, 2,8 millions. Les contributions dans le cadre du programme d'aide pour assurer le maintien des troupeaux ont été réparties comme suit : le Manitoba, 16,5 millions, la Saskatchewan, 23,5 millions et l'Alberta, 2,9 millions.

Le MEER participe au développement et à la diversification industriels de la région de l'Ouest par le biais d'ententes auxiliaires sur le développement industriel et l'exploitation des ressources, ainsi que par le programme de subventions au développement régional. On peut désormais obtenir de l'aide dans toute la région, sauf dans le sud de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Manitoba

Au 31 mars 1981, cinq ententes auxiliaires conclues en vertu de l'ECD étaient encore en vigueur. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des objectifs de ces ententes, ainsi que des activités entreprises dans le cadre de ces dernières et des programmes, au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Les terres septentrionales du Manitoba

Durée : 1^{er} avril 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	73 317 000 \$
Emploi et Immigration	5 516 000
Ministère des Transports Affaires indiennes et du Nord	12 183 000
Gouvernement provincial	14 993 000
	49 407 000 \$
Coût estimatif total	155 416 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	67 452 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	16 789 000 \$

Cette entente a pour objectif de fournir un mécanisme qui favorisera le développement économique, augmentera les possibilités d'emploi et améliorera le niveau de vie des personnes vivant dans les localités rurales et éloignées du nord du Manitoba. Les programmes conçus dans le cadre de l'entente visent l'exploitation des ressources et le développement économique communautaire, l'épanouissement humain et les services communautaires, ainsi que les services de transport et de communication. À la suite d'une modification apportée à l'entente après la troisième année de son entrée en vigueur, on a accordé priorité au développement économique grâce à l'exploitation accrue des ressources et à l'expansion du programme de construction de routes.

En vertu de l'entente sur les terres septentrionales, des routes carrossables en tout temps ont été construites et relient désormais les localités de Jenpeg, de Cross Lake et de Norway House, autrefois isolées, à l'agglomération urbaine de Thompson et au reste du réseau routier septentrional. La localité de Cross Lake, dont la population s'élève à plus de 2 500 habitants vivant en partie sur le continent et en partie sur des îles, est sise à quelque six milles marins de la route. Le transport des gens, des marchandises et des personnes qui assurent les services jusqu'à la localité se fait par bac dont l'embarcadère est situé près de la route. De même, un bac actionné par un câble assure le transport communautaire interne et permet à quelque 400 enfants de se rendre à l'école quotidiennement. La mise en place de ce réseau de transport a amené une diminution des frais de transport des marchandises destinées aux habitants, une réduction des frais d'expédition du poisson et du bois d'œuvre, de même qu'elle a permis aux habitants d'avoir accès au monde extérieur.

L'entente sur les terres septentrionales, qui doit venir à expiration le 31 mars 1981, a été modifiée de façon à être prolongée jusqu'au 31 mars 1982 pour permettre l'achèvement d'un certain nombre de travaux dont la construction de routes à Split Lake et à Cross Lake, ainsi que celui d'autres travaux d'infrastructure communautaire dans les réserves indiennes.

Le développement industriel

Durée : 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	25 400 000 \$
Industrie et Commerce	1 000 000
Gouvernement provincial	17 600 000
Coût estimatif total	44 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	5 675 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 786 000 \$

Cette entente a pour objectifs d'accélérer le processus de développement industriel dans la province, grâce à la connaissance et à la promotion des possibilités de développement industriel et aux changements technologiques, d'appuyer les petites entreprises et de compenser pour les coûts de l'infrastructure industrielle associés à l'emplacement des usines.

Au Manitoba, les industries prioritaires, qui ont une importance pour l'économie provinciale, sont les aliments et boissons, les produits sanitaires, la machinerie légère, le matériel de transport, ainsi que les instruments électroniques et aérospatiaux.

Le programme de subventions aux petites entreprises rurales, lancé dans le cadre de cette entente, a pour objet d'encourager et de favoriser la modernisation, l'expansion ou l'implantation de petites entreprises qui, en raison de leur taille ou de leurs activités, ne satisfont pas aux critères de la *Loi sur les subventions au développement régional*. Un autre objectif porte sur le développement et l'expansion de petites entreprises dans des centres secondaires à l'extérieur de Winnipeg. À ce jour, 156 offres ont été acceptées, et l'engagement du MEER est de l'ordre de 2,8 millions de dollars.

La Nor-Grit Abrasives de Thompson (Manitoba) illustre bien ce nouveau genre d'entreprises. Grâce à une collaboration intense avec l'INCO Metals Company, lors de l'étape de la recherche et du développement, la Nor-Grit fabrique un matériau abrasif pour le sablage, en utilisant des scories provenant de l'exploitation minière de l'INCO. On prévoit que ce produit se vendra sur les marchés tant intérieurs qu'extérieurs, et ce projet amènera la création d'au moins cinq emplois pour les autochtones de la région de Thompson. En raison de la quantité illimitée des scories et du fait que ce matériau abrasif ne soulève aucune poussière, la société a déjà reçu de nombreuses demandes de l'étranger.

La production des cultures à forte valeur ajoutée

Durée : 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	11 100 000 \$
Gouvernement provincial	7 400 000
Coût estimatif total	18 500 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	1 425 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	886 000 \$

Cette entente a pour objet d'accélérer l'augmentation de la production des cultures à forte valeur ajoutée et la conversion de la culture en élevage du bétail à viande rouge. Pour arriver à ces fins, on doit stimuler la production des cultures destinées principalement à la transformation industrielle en améliorant l'efficacité de la production fourragère et l'alimentation du bétail et en adoptant des mesures pour supprimer les obstacles qui limitent la production des cultures à forte valeur ajoutée.

La production du maïs entreprise à titre expérimental constitue une mesure importante en vue de prouver l'application commerciale de meilleures variétés hybrides de maïs dans les diverses régions du Manitoba et d'accroître la production économique des récoltes de maïs d'ensilage et de semence. En vertu de ce programme, 19 fermiers ont ensemencé, à titre expérimental, des champs d'une superficie de 8 hectares, et plus de 90 % d'entre eux continuent de cultiver du maïs. Cette culture est passée de 20 000 hectares en 1976 et de 52 000 hectares en 1978 à plus de 130 000 hectares en 1981, soit une augmentation incroyable de 49 % par rapport à 1980.

Le développement touristique

Durée : 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	12 000 000 \$
Gouvernement provincial	8 000 000
Coût estimatif total	20 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	369 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	310 000 \$

L'objectif global de cette entente est de rehausser les endroits touristiques de la province et d'améliorer la productivité de l'industrie touristique, grâce à l'action conjointe de l'industrie et du gouvernement.

Au cours de l'année, on a appuyé financièrement le festival folklorique de Winnipeg, événement couru par tout le pays, qui se déroule chaque année en plein air dans le parc Birds Hill, en vue de promouvoir et de sensibiliser davantage le public à son programme de 1980. Les organisateurs de ce festival ont noté une augmentation sensible dans la vente des billets à des gens venant du centre des États-Unis, et l'assistance de 26 000 personnes a constitué un record.

L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse

Durée : 30 mai 1980 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER (ARAP)	5 350 000 \$
Gouvernement provincial	3 600 000
Coût estimatif total	8 950 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 173 000 \$

Dépenses du MEER en 1980-1981 173 000 \$

Le Bureau des affaires du Manitoba de l'ARAP est chargé de veiller aux intérêts fédéraux dans l'administration de cette entente qui prévoit la réalisation d'études tendant à évaluer les effets de la sécheresse sur le développement économique présent et futur, en accordant une attention toute particulière à la région Assiniboine-Sud-Hespeler, au Manitoba. En plus d'enquêter sur les effets de la sécheresse, ces études examineront également les moyens d'améliorer les approvisionnements en eau de façon à satisfaire aux besoins actuels et futurs. Les études de lutte contre la sécheresse permettront de mettre au point une stratégie à long terme de gestion des ressources visant à limiter les effets néfastes des prochaines périodes de sécheresse.

L'entente prévoit en outre la construction de plusieurs réservoirs de faible et de moyenne capacité et de conduites d'eau, des études techniques sur les problèmes d'approvisionnement en eau dans un certain nombre de localités et l'étude des formations aquifères souterraines de la province.

Au cours de l'année à l'étude, on a approuvé l'aménagement d'ouvrages d'approvisionnement en eau à Morden, à Grandview et à Edwards Creek; les travaux sont déjà commencés.

À Morden, la réalisation de la première étape du programme, soit l'abaissement du point d'alimentation en eau de la municipalité au lac Minnewasta, est terminée à 70 %. Les travaux de la deuxième phase, soit l'élévation du niveau actuel du barrage de Morden, consistent en la préparation de plans et de devis, et le contrat est censé être adjugé en mai 1981. Les travaux de Grandview et d'Edwards Creek ont fait l'objet d'études par les ingénieurs de l'ARAP, lesquels ont commencé la préparation de plans et de devis. On prévoit que la construction de ces deux ouvrages commencera à l'automne de 1981.

Les études des nappes d'eau souterraines étaient passablement avancées à la fin de l'année. Des forages exploratoires et des essais de puits ont été effectués sur les conseils de la province par des entrepreneurs privés et par le personnel de l'ARAP. Les dépenses globales à ce titre ont dépassé 300 000 \$.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	77
Prévision du nombre d'emplois créés	1 449
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	106 308 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	16 625 000 \$
Total des versements en 1980-1981	9 665 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, conclue en vertu de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (ARDA), vise à l'amélioration de la situation économique et à l'adaptation sociale des populations en milieu rural, en particulier celles d'origine indienne, qui n'ont eu aucun accès ou fort peu à des revenus ou à des emplois réguliers. Les entreprises commerciales et de fabrication primaire admissibles peuvent bénéficier d'une aide financière pour augmenter la création d'emplois et de revenus. L'entente viendra à expiration le 31 mars 1982.

Les dépenses du MEER, aux termes de l'entente spéciale ARDA, ont été de l'ordre de 1 966 000 \$ en 1980-1981.

Un bon exemple du succès de l'ARDA spécial au Manitoba est celui de l'entreprise Moose Lake Loggers, située dans la localité autochtone de Moose Lake, près de Le Pas. C'est une société de la Couronne qui dirige une exploitation de coupe du bois et qui, depuis sa création en 1971, vise à former et à employer les chômeurs de l'endroit. L'autarcie économique a toujours été en outre l'un de ses buts. Subventionnée de 1971 à 1977, cette société est cependant devenue autosuffisante, depuis les trois dernières années. Grâce à l'aide reçue dans le cadre de l'entente spéciale ARDA, elle a transféré progressivement la propriété des débardeuses (grosses machines servant à déplacer le bois d'œuvre) aux propriétaires-exploitants afin de tirer profit de la productivité remarquablement élevée des machines appartenant aux exploitants par rapport à celle obtenue avec les machines appartenant à la société. La production ayant presque triplé, cette entreprise a une incidence économique considérable sur la petite localité de Moose Lake.



L'ADMINISTRATION DU RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES (ARAP)

L'ARAP a effectué des dépenses de l'ordre de 23,4 millions de dollars au Manitoba, y compris les versements au titre du programme d'aide pour assurer le maintien des troupeaux. Ces dépenses se répartissent de la façon suivante : 1,1 million sous forme de prêts, 1,3 million sous forme de contributions et 16,5 millions au titre du programme d'aide pour assurer le maintien des troupeaux.

L'ARAP est maintenant reconnue comme l'agence principale pour les travaux d'approvisionnement en eau sur les fermes de particuliers, tandis que le ministère de l'Agriculture du Manitoba s'occupe des travaux reliés aux localités. Le Bureau des affaires du Manitoba a assuré la liaison entre les hauts fonctionnaires du ministère manitobain de l'Agriculture et la Direction de la conservation des eaux et des sols de l'ARAP, lors de la rationalisation de l'exécution des programmes d'approvisionnement en eau sur les fermes et dans les localités.

Le Bureau des affaires du Manitoba a également représenté l'ARAP au sein du comité fédéral-provincial de mise en œuvre de l'entente intervenue entre le Canada et le Manitoba sur l'approvisionnement d'urgence en eau. L'accord prévoit le partage des frais reliés au transport d'urgence, par voie terrestre, de l'eau destinée à résoudre les problèmes d'approvisionnement causés par la sécheresse. L'aménagement de points d'eau dans les localités où la sécheresse de 1980 menaçait de réduire sérieusement les approvisionnements compte parmi les réalisations de cette entente.

Les travaux de construction effectués dans le cadre de l'entente sur les centres de services agricoles, travaux évalués à 2,5 millions de dollars, ont été terminés au Manitoba, au cours de la présente année. Le gouvernement canadien a alloué des fonds de 2,2 millions de dollars pour la réalisation de ces travaux. Sur un total de 20 millions de dollars consacrés à subventionner les programmes, 17,7 millions ont été dépensés jusqu'à maintenant. Les travaux d'ingénierie ou de construction ont été entrepris dans 12 des 16 centres admissibles.

Saskatchewan

Au 31 mars 1981, six ententes auxiliaires étaient en vigueur en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des programmes, au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

La vallée de la Qu'Appelle

Durée : 1^{er} avril 1974 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	7 743 680 \$
Environnement Canada	9 000 000
Parcs Canada	1 200 000
Industrie et Commerce	16 320
Gouvernement provincial	15 740 000
Coût estimatif total	33 700 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	2 773 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	492 000 \$

La vallée de la Qu'Appelle constitue l'un des principaux endroits touristiques pour les habitants de la Saskatchewan et pour les touristes venant de l'extérieur de la province.

Cette entente a trois principaux objectifs : assurer la productivité à long terme des ressources touristiques et récréatives de la vallée de la Qu'Appelle; accroître les avantages qui découlent de l'utilisation de ces ressources; et améliorer la gestion des ressources en terre et en eau. Environnement Canada joue un rôle important dans la gestion des ressources en terre et en eau par le biais de programmes d'amélioration de la capacité d'écoulement des rivières, par la surveillance de la qualité de l'eau et par la maîtrise de l'inondation des terres. Le traitement tertiaire des eaux usées des villes de Regina et de Moose Jaw et des petites municipalités demeure cependant la responsabilité du MEER.

Parmi les programmes récréatifs les plus réussis, on compte ceux touchant l'élevage d'oiseaux aquatiques, l'accroissement du potentiel de la pêche sportive et la préservation des cerfs à queue blanche.

L'industrie touristique a reçu de l'aide par le biais du programme de subventions au développement commercial en vertu duquel on accorde de l'aide financière pour les travaux de rénovation majeurs et pour la construction de centres de services touristiques et d'installations d'hébergement.

Les terres septentrionales

Durée : 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	58 300 000 \$
Ministère des Transports	12 500 000
Emploi et Immigration	9 000 000
Affaires indiennes et du Nord	7 200 000
Gouvernement provincial	40 000 000
Coût estimatif total	127 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	25 496 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	6 820 000 \$

Par cet accord, on poursuit essentiellement le travail entrepris dans le cadre de l'entente provisoire sur les terres septentrionales qui a pris fin le 31 mars 1978. Elle a pour objet d'assurer aux gens du Nord des choix et des possibilités de participation au développement social et économique, de favoriser la mise en valeur des ressources naturelles de la région et d'offrir aux résidents du Nord la possibilité de garder leur mode de vie dans un cadre naturel et social amélioré.

Les principaux éléments de cette entente ont trait au développement économique et à la mise en valeur des ressources, à l'épanouissement humain, au développement des transports et des communications, à l'information et à la consultation.

Un programme communautaire typique, achevé au cours de l'année, comportait la construction d'un centre de santé de 900 000 \$ à Pinehouse, localité éloignée qui compte quelque 600 habitants. Le personnel du centre comprend deux infirmières

en résidence et un travailleur en hygiène communautaire. Le centre prévoit l'espace nécessaire à des salles de traitement, à une pouponnière, à une chambre d'hôpital de deux lits et à une clinique dentaire de deux chaises.

Un programme de formation important ayant fait l'objet d'une aide financière dans le cadre de cette entente est celui des enseignants du Nord, qui regroupe à l'heure actuelle plus de 70 étudiants. Il offre en effet un cours de quatre ans menant au certificat d'enseignement de niveau « A » reconnu à l'échelle de la province. Pendant une ou deux semaines chaque mois, les étudiants suivent des cours à un point central du nord de la Saskatchewan et consacrent le reste du temps à l'enseignement dans les écoles de leurs propres localités.

On vient de commencer l'aménagement de parcs industriels dans trois grandes localités du Nord, dont les coûts seront assumés conjointement par le MEER et la Société de développement économique de la Saskatchewan, un organisme du gouvernement provincial. Les parcs visent à fournir, à bas prix, des terres viabilisées aux entreprises du Nord.

L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse

Durée : 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER (ARAP)	7 400 000 \$
Environnement Canada	500 000
Gouvernement provincial	7 350 000
Coût estimatif total	15 250 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	900 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	900 000 \$

Les sécheresses périodiques que connaissent les Prairies ont de graves répercussions sur la vie économique et sociale de la région. Le développement est souvent entravé par le manque d'eau et la répartition inégale des réserves de surface.

L'entente prévoit la réalisation d'études d'évaluation des possibilités de développement économique de la province et des entraves au développement causées par la pénurie d'eau. À la lumière de ces études, seront élaborées des stratégies à long terme

de développement économique et de mise en valeur des ressources en eau.

L'entente prévoit en outre, dans l'immédiat, la construction de nombreux réservoirs d'eau, de petite et de moyenne envergure, et le sondage des principales couches aquifères. Elle comprend enfin des dispositions relatives à la prise de certaines mesures de réduction des dégâts causés par les inondations, recommandées dans le rapport sur l'étude du bassin de la Souris publié en juin 1978 par les gouvernements du Canada, de la Saskatchewan et du Manitoba.

À ce jour, le groupe de gestion a mis au point une ébauche préliminaire des études nécessaires à l'évaluation des effets de la sécheresse et de la pénurie d'eau. Les explorations hydrogéologiques de quatre formations aquifères, soit la première phase, sont terminées et les sondages de la deuxième phase comportant le forage de puits de recherche commenceront au printemps de 1981.

On a terminé les travaux préliminaires d'ingénierie en vue de trouver des solutions aux problèmes d'approvisionnement en eau dans les localités de Ceylon, de Melfort et de Radville; ces travaux progressent à Canora, à Humbolt, à Kerrobert, à Grenfell, à Maidstone et à Wynyard. On a mené à terme un ouvrage d'approvisionnement en eau à Birch Hills; on a presque terminé celui de Kipling, et celui de Melfort va bon train. Des appels d'offres ont été lancés pour la construction de la digue principale du barrage Weyburn, et un contrat devrait être adjudgé au début de la prochaine année financière. Les autres éléments du programme en sont rendus à divers stades de conception.

L'arpentage précis pour la réalisation des ouvrages d'art destinés à réduire les dommages causés par les inondations est terminé; l'élaboration et le choix des solutions de rechange sont en cours. On a approuvé l'achat de deux parcelles de terrain sujet aux inondations, de même que le déménagement d'une maison de ferme. L'amélioration des techniques de prévision des crues va bon train.

La planification, 1979-1984

Durée : 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	750 000 \$
Gouvernement provincial	750 000
Coût estimatif total	1 500 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	124 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	124 000 \$

Les principaux objectifs de la deuxième entente sur la planification sont les suivants : recenser et analyser les possibilités de développement économique, effectuer des études d'adaptation sociale urbaine, de planification communautaire et de cartographie, et de réaménagement des noyaux urbains en Saskatchewan, et élaborer les stratégies, programmes et ententes auxiliaires découlant de ces possibilités et de ces études.

L'exploitation forestière

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	12 000 000 \$
Gouvernement provincial	12 000 000
Coût estimatif total	24 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	6 074 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	2 943 000 \$

Les objectifs primordiaux de l'entente sont : planifier l'exploitation à long terme de l'industrie forestière en Saskatchewan, déterminer les possibilités industrielles du secteur forestier, améliorer les pratiques de gestion forestière et de sylviculture, entreprendre la planification spéciale sur place de l'exploitation des régions forestières commerciales, accroître la compétitivité des coûts de l'industrie sur les marchés intérieurs et d'exportation, et porter au maximum l'utilisation globale des ressources forestières.

Plus de la moitié des fonds disponibles aux termes de l'entente sont consacrés à la gestion forestière et à la sylviculture. On assure ainsi à l'industrie un approvisionnement soutenu en bois, et on veille également à ce que les estimations des

quantités de coupe autorisées soient fondées sur des données adéquates. L'entente favorise enfin la planification en vue de l'exploitation des régions qui présentent des possibilités commerciales.

On procède à la mise à jour de l'inventaire des terres de la Saskatchewan à l'aide de cartes informatisées, fondées sur des photographies aériennes et sur l'inspection sur place d'usines modèles choisies au hasard. En outre, une nouvelle installation d'extraction de graines et d'entreposage de cônes a été construite en 1980-1981.

L'accroissement de la productivité et des changements technologiques dans le secteur agricole

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	7 660 000 \$
Gouvernement provincial	7 660 000
Coût estimatif total	15 320 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	3 406 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 745 000 \$

L'entente vise principalement à élargir et à diversifier l'assise agricole de la province en favorisant les cultures spéciales qui présentent des possibilités de transformation pour raffermir ainsi les liens entre la production primaire et la transformation, à permettre le transfert de la technologie de la recherche appliquée à la production agricole, à accroître l'efficacité de la production et de la conversion des cultures par l'élevage du bétail à viande rouge et à augmenter la valeur ajoutée dans la transformation des cultures et des viandes.

Deux programmes principaux seront mis en œuvre aux termes de cette entente : la diversification des cultures et les transferts technologiques, de même que l'accroissement de la productivité. Le premier comporte deux programmes axés sur les activités de démonstration de terres sèches et de cultures nouvelles et techniques connexes, et un programme visant à inciter les agriculteurs ayant recours à l'irrigation à se lancer dans la production de cultures spéciales et de légumes. Le deuxième programme comporte diverses activités reliées à l'accroissement de la productivité dans les domaines de la culture et de l'élevage par l'amélioration des procédés de location des pâturages, par la

prise de mesures préventives d'hygiène vétérinaire pour le bétail, par l'élimination des mauvaises herbes, par le drainage et autres mesures d'amélioration de la productivité en matière de culture, ainsi que par d'autres programmes de gestion agricole.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	32
Prévision du nombre d'emplois créés	657
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	12 666 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	3 661 000 \$
Total des versements en 1980-1981	6 430 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, conclue en vertu de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (ARDA), apporte de l'aide aux habitants d'origine indienne afin de favoriser les possibilités d'amélioration de leur situation économique et socio-économique ou d'en créer de nouvelles. Dans le cadre de cette troisième entente spéciale ARDA conclue avec la Saskatchewan, la désignation géographique s'étend maintenant à toutes les parties de la province, à l'exception des villes de Saskatoon et de Regina. L'entente viendra à expiration le 31 mars 1982.

Les dépenses du MEER aux termes de l'entente spéciale ARDA ont été de l'ordre de 4 266 000 \$ pendant l'année 1980-1981.

L'Amahewespimawin Co-op Association, une compagnie établie à Stanley Mission, a reçu de l'aide en vertu de l'entente spéciale ARDA. En mai 1978, cette société a fait parvenir une demande d'aide pour remettre sur pied un magasin coopératif qui fonctionnait depuis un certain nombre d'années dans cette localité. Le magasin faisait partie d'un grand organisme centralisé qui avait connu de sérieuses difficultés financières. En conséquence, la localité subissait la perte de son unique source d'approvisionnements, à l'exception de ceux fournis par La Baie. Le groupe communautaire, dirigé par un conseiller de la bande de La Ronge, a décidé d'acheter le magasin des anciens propriétaires et de le remettre sur pied à titre de coopérative locale autonome.

On a jugé, en consultation avec le groupe, que la meilleure façon d'aider, dans un tel cas, était de fournir des fonds au chapitre de l'inventaire, de la formation et du fonds de roulement dans le cadre de l'entente spéciale ARDA. On a présumé que cela suffisait à fournir le levier nécessaire au financement de l'achat du magasin existant et que cela favoriserait en outre les plans de construction d'un nouveau magasin. En définitive, la proposition a été approuvée et la nouvelle coopérative instituée.

On a organisé un ensemble financier pour le nouveau magasin, et la communauté a pu reprendre une installation délabrée, au bord de la faillite, et la convertir en un magasin spacieux dont le chiffre de vente a augmenté de 600 %.



L'ADMINISTRATION DU RÉTABLISSMENT AGRICOLE DES PRAIRIES (ARAP)

Au cours de l'année à l'étude, l'ARAP a continué de voir au fonctionnement de 23 réservoirs d'eau et de 6 ouvrages d'irrigation dans le sud-ouest de la Saskatchewan. De tels ouvrages sont destinés à la culture du fourrage dans cette zone agricole de terres sèches. En outre, ils fournissent l'approvisionnement en eau, tant pour usages domestiques qu'industriels, à une ville et à trois agglomérations et permettent une distribution contrôlée de l'eau aux États-Unis, dans le cadre du traité international à cet effet.

Les dépenses au chapitre de l'ARAP, en Saskatchewan, y compris les versements au titre du programme d'aide à l'entretien des troupeaux, se sont élevées à 51,9 millions de dollars. De cette somme, 1,1 million de dollars a été versé sous forme de prêts, 1,4 million sous forme de contributions et 23,5 millions au titre de l'entretien des troupeaux.

En Saskatchewan, 2,3 millions de dollars ont été dépensés pour la construction de centres de services agricoles; de cette somme, 2,2 millions ont été accordés en vertu du programme. À la fin de l'exercice financier, on avait dépensé 23,6 millions des 28 millions alloués à la province. Les études d'ingénierie et les travaux de construction se sont poursuivis dans 19 des 26 centres.

Alberta

Au 31 mars 1981, six ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD) avec l'Alberta. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des programmes, au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

L'aide au traitement des produits alimentaires

Durée : 1^{er} juillet 1974 au 31 juin 1981

Répartition des coûts :

MEER	8 500 000 \$
Gouvernement provincial	8 500 000
Coût estimatif total	17 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	3 659 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	946 000 \$

Les objectifs de l'entente sont de renforcer la viabilité économique des petites agglomérations rurales et d'accroître, en Alberta, la transformation des produits alimentaires qui pourraient occuper une place concurrentielle sur les marchés intérieurs et d'exportation.

Depuis la mise en œuvre du programme, 224 offres ont été acceptées par des entreprises des régions rurales de l'Alberta, ce qui représente des subsides de 13 091 000 \$, lesquels devraient amener la création de 1 121 emplois. On procédait, à la fin de l'année financière, à l'évaluation de 157 autres demandes d'aide.

Conformément aux objectifs de l'entente, des offres ont été acceptées par diverses entreprises du secteur de la transformation accrue des denrées alimentaires, par exemple, des pâtisseries, des usines de traitement de la luzerne, des usines d'aliments du bétail, des usines de préparation de la viande, des fromageries et des laiteries. La grande majorité de ces entreprises sont situées dans des petits centres ruraux de la province; elles utilisent des matières premières locales et emploient des gens de la place.

Le nord de l'Alberta

Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	27 500 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	5 000 000
Gouvernement provincial	22 500 000
Coût estimatif total	55 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	17 412 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	6 688 000 \$

Cette entente, qui est le prolongement de la précédente entente provisoire, a pour objet d'améliorer les revenus, les possibilités d'emploi, les conditions de vie et les installations communautaires dans le nord de l'Alberta pour permettre aux habitants de cette région de participer plus activement au développement du Nord. Les programmes couvrent les cinq domaines suivants : épanouissement humain, services et installations communautaires dans les réserves indiennes, redressement social et perfectionnement professionnel et développement économique communautaire.

L'Opportunity Corps constitue un exemple typique du travail entrepris dans le cadre de cette entente dont l'objectif global est de réduire la dépendance vis-à-vis des prestations sociales en fournissant une formation pratique aux personnes qui ne possèdent pas les aptitudes pour suivre les cours de formation réguliers ou pour profiter des possibilités d'emploi existantes.

Le MEER a dépensé plus de 3,4 millions de dollars dans le cadre de ce programme pendant les années 1978 à 1981; de ce montant, 1,4 million de dollars a été dépensé en 1980-1981. La plupart des participants viennent de centres situés dans le Nord, tels que Slave Lake, High Prairies, Fort Vermilion, Fort Chipewyan et Janvier, et d'autres localités éloignées beaucoup plus petites. Les travaux vont de la construction et de la réfection de garderies à la construction et à l'installation d'équipement de terrains de jeux novateurs à l'aide de matériaux locaux.

Deux autres programmes s'adressent aux colonies métisses et au logement dans les localités isolées. Ils ont pour but d'aider les habitants des colonies métisses des agglomérations éloignées à posséder des logements convenables et à des prix raisonnables afin de les encourager à créer un milieu de vie salubre et sain.

Le MEER a consacré plus de 1,5 million de dollars à ces programmes de 1978 à 1981, lesquels ont entraîné la construction d'environ 90 unités de logement. Pendant l'année financière 1980-1981, les dépenses du MEER se sont élevées à 643 000 \$.

Dans le cadre d'un programme d'aménagement rural subventionné en vertu de cette entente, de l'aide est offerte à quatre conseils de développement économique régional (CDER) dans le nord de l'Alberta en vue d'encourager les ruraux à participer au développement économique de leurs localités.

Les CDER sont situés au lac La Biche, à High Level, à McLennan et à High Prairie. Les principaux services rendus à ce jour ont été de fournir des conseils d'ordre administratif et financier aux petites entreprises, d'agir en qualité de groupe de pression pour déclencher une intervention provinciale dans les domaines de la construction et du revêtement des routes et de promouvoir le développement industriel par l'aménagement de parcs industriels dans deux localités.

Les dépenses totales du MEER au chapitre de ce programme se sont élevées à environ 137 000 \$, et les dépenses, en 1980-1981, se chiffrent à 47 000 \$.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	7
Prévision du nombre d'emplois créés	422
Investissements à titre de l'actif admissible afférents à ces offres	26 606 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	4 074 000 \$
Total des versements en 1980-1981	2 225 000 \$

La *Loi sur les subventions au développement régional* s'applique dans la région septentrionale de l'Alberta. L'objectif du MEER est de favoriser le développement économique en mettant à la disposition des personnes de descendance indienne des options et des possibilités améliorées, d'appuyer la diversification des centres à industrie unique et de

favoriser la croissance des petites localités. Dans la poursuite de ses buts, la LSDR est considérée comme un instrument essentiel.

Citons l'exemple récent de la nouvelle scierie construite près de Grande Cache par la British Columbia Forest Product Ltd. Cette nouvelle scierie, pour laquelle une offre de subventions de 3 715 440 \$ a été acceptée, fournira une source d'emplois variés pour la ville de Grande Cache, desservant principalement, à l'heure actuelle, l'industrie houillère. La construction de l'usine amènera la création de 168 emplois. On s'attend en outre à celle de 192 emplois additionnels dans les opérations forestières dont la plupart seront accessibles aux habitants locaux.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour les définitions des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ADMINISTRATION DU RÉTABLISSMENT AGRICOLE DES PRAIRIES (ARAP)

À la fin de l'exercice financier, environ 700 000 \$ avaient été consacrés aux travaux de réparation du barrage Bassano qui emmagasine l'eau de la rivière Bow pour alimenter la région de Brooks du sud de l'Alberta. Le personnel d'ingénierie régional de l'ARAP a supervisé les travaux. Les dépenses de l'ARAP en Alberta, au cours de 1980-1981, se sont élevées à près de 7 millions de dollars dont 2,9 millions représentent les versements effectués au titre du programme d'aide à l'entretien des troupeaux. De la somme qui reste, 14 000 \$ ont été versés sous forme de prêts et 2 millions de dollars sous forme de contributions.

En plus des programmes d'aide financière et technique s'adressant aux agriculteurs et aux éleveurs, administrés par la Direction de la conservation des sols et des eaux, et de la compétence offerte par le Service d'ingénierie pour les activités de gestion des eaux, l'ARAP a considérablement aidé trois bandes indiennes du sud de l'Alberta à mener des études d'irrigation et d'aménagement hydraulique dans leurs réserves. Par ces études, on veut aider ces bandes à tirer de plus grands avantages économiques de l'eau qui se trouve sur leurs terres.



Colombie-Britannique

Au 31 mars 1980, 11 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On a par ailleurs signé, au cours de l'exercice financier, une nouvelle entente sur l'accès routier à l'île Ridley. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des programmes, au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

L'évaluation des possibilités de mise en valeur des ressources houillères du Nord-Est

Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1981

Répartition des coûts :

MEER	5 000 000 \$
Gouvernement provincial	5 000 000
Coût estimatif total	10 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	3 518 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 222 000 \$

Cette entente, qui est venue à expiration le 31 mars 1981, a permis de mener à bien les activités de planification et de conception requises pour répondre rapidement aux initiatives du secteur privé et pour exploiter les meilleures possibilités du marché des ressources houillères.

On a entrepris l'analyse des six programmes suivants : les ressources en charbon, les transports, les études écologiques, les aménagements urbains et le développement communautaire, la main-d'œuvre et les ressources humaines, les analyses économiques et financières. En tout, on a publié plus de 100 études.

Le développement industriel

Durée : 8 juillet 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	35 000 000 \$
Gouvernement provincial	35 000 000 \$
Coût estimatif total	70 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	17 268 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	7 887 000 \$

Cette entente a pour objectifs d'encourager une plus grande diversification sectorielle et spatiale des activités économiques et d'accroître ainsi les possibilités d'emploi productif dans les régions visées, ce qui permettra d'atteindre un niveau de développement plus équilibré entre les différentes régions de la province.

L'entente comprend les éléments suivants : la recherche afin de déterminer et d'analyser les possibilités industrielles pour les localités; les subventions aux commissions industrielles régionales; les prêts à faible taux d'intérêt pour aider les localités à aménager des parcs industriels et à construire à l'avance des locaux pour les entreprises de fabrication; des prêts sans intérêt et des prêts-subventions pour implanter, moderniser ou agrandir des petites entreprises de fabrication ou de transformation ou les entreprises d'entretien et de réparation qui y sont reliées; et l'information du public.

Pendant l'année, 18 études industrielles ont été entreprises en vertu de l'entente, entraînant pour le MEER des dépenses de l'ordre de 200 000 \$. Au cours de l'année 1981, les activités se sont concentrées sur les études spéciales touchant des aspects précis de l'industrie de la Colombie-Britannique.

Comme exemple d'études réalisées, citons celle de la SPW Lumber sur le marché du bois dont le budget brut se chiffre à 50 000 \$. Dans cette étude, on analyse le potentiel du marché de diverses variétés de bois raboté et de panneaux spéciaux dans cinq régions des États-Unis. On trouve, dans les conclusions, une explication détaillée des possibilités des producteurs de la Colombie-Britannique et une indication de la variété et du volume des produits exportables par l'industrie forestière connexe.

On a approuvé, au cours de l'exercice, le financement de quatre nouvelles commissions de développement économique régional, portant ainsi à 20 le nombre de commissions mises sur pied depuis la signature de l'entente en 1977.

Le gouvernement fédéral a consacré 4,1 millions de dollars à l'aménagement de 104 hectares de terrains industriels, ce qui a entraîné un investissement global de 8,7 millions de dollars. Les activités étaient disséminées un peu partout dans la province, et les localités suivantes en ont bénéficié : Castlegar, Elkford, Invermere, Quesnel, Cranbrook, et Olivier, Summerland et Osoyoos dans la région de l'Okanagan.

Depuis 1977, le programme sur les parcs et les emplacements industriels a permis l'aménagement de 372 hectares de terrains industriels et coûté au gouvernement fédéral une somme totale de 16,2 millions de dollars. La réalisation la plus importante est celle du parc industriel Duke Point, à Nanaimo, qui a reçu une contribution fédérale de 6,5 millions de dollars pour l'aménagement de 95 hectares. On a récemment terminé la construction d'une grande scierie sur l'un de ces emplacements.

Dans le cadre du programme de construction à l'avance de locaux de fabrication, le MEER a également financé une importante entreprise viticole dans la vallée de l'Okanagan et un centre de technologie marine à North Saanich, près de Victoria, contigu à l'institut des sciences océaniques de Patricia Bay.

Le MEER a offert de l'aide à 116 entreprises pour l'implantation ou l'expansion de petites entreprises de fabrication et de transformation, ainsi que des ateliers de réparation connexes. Ces offres devraient se traduire par des investissements en capitaux de plus de 5,2 millions de dollars pour la construction de bâtiments, l'achat de machinerie et d'outillage, et par la création de plus de 460 emplois directs permanents. Depuis la signature de l'entente en 1977, 425 offres d'aide ont été acceptées. Ces offres devraient susciter des investissements en capitaux de 20,6 millions de dollars et amener la création de 1 953 emplois directs. L'engagement du ministère, au titre de ces programmes, est de l'ordre de 4 174 000 \$.

Le développement agricole et rural

Durée : 1^{er} août 1977 au 31 juillet 1982

Répartition des coûts :

MEER	30 000 000 \$
Contribution locale	26 750 000
Gouvernement provincial	30 000 000
Coût estimatif total	86 750 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	10 782 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	5 383 000 \$

Les programmes mis sur pied dans le cadre de cette entente sont conçus pour trouver de nouveaux marchés, pour améliorer les méthodes de gestion et de production, pour accroître la productivité des terres de l'État par la planification coordonnée des activités de l'élevage, des terres forestières et des réserves fauniques, pour améliorer le potentiel agricole des terres sous-exploitées, pour fournir des services de base aux localités plus éloignées et pour accroître les possibilités d'emploi rural dans l'industrie de la transformation des denrées.

À ce jour, on a approuvé 285 activités entreprises dans le cadre de cette entente dont 41 au cours de l'année 1980-1981.

Au nombre des entreprises subventionnées l'an dernier, citons l'usine de transformation East Chilliwack Fruit Co-op et le parc d'engraissement de la Southern Interior Beef Corporation. La nouvelle usine de transformation des fruits, dont le coût de construction s'élève à 4 millions de dollars, transformera jusqu'à 4,54 millions de kilogrammes de framboises par année, ainsi que 3,63 millions de kilogrammes de fraises et de légumes. L'usine se spécialise dans la production de fruits surgelés séparément afin d'étendre ses marchés d'exportation, ce qui amènera la création de 60 emplois. Le parc d'engraissement du bétail utilisera principalement les aliments produits dans la vallée de l'Okanagan pour nourrir jusqu'à maturité les veaux appartenant aux éleveurs de la région. Le pré d'emboche, qui a une capacité de 3 800 têtes de bétail, permettra de créer quatre nouveaux emplois.

Le développement de l'industrie des voyages

Durée : 17 octobre 1978 au 17 octobre 1983

Répartition des coûts :

MEER	25 000 000 \$
Gouvernement provincial	25 000 000
Coût estimatif total	50 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	13 765 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	8 483 000 \$

Cette entente a pour objectif de renforcer et de développer l'industrie des voyages de la province. Les programmes visent à élaborer des stratégies à long terme pour l'industrie des voyages en relevant les tendances, les lacunes et les orientations futures et en menant des études de faisabilité et de possibilité. Ces programmes visent également à instaurer des structures institutionnelles nécessaires à la coordination des associations de l'industrie des voyages, à améliorer les installations et l'infrastructure reliées à cette industrie, à appuyer le développement des principaux stimulants de voyages tels les centres culturels, les parcs d'intérêt spécial et les lieux historiques et, enfin, à appuyer l'aménagement de stations de ski internationales offrant des installations multirécréatives à longueur d'année.

À ce jour, on a approuvé 233 activités entreprises dans le cadre de cette entente dont 48 au cours de l'année 1980-1981.

On a terminé la mise au point d'une stratégie de développement du tourisme provincial, dont la publication servira de base pour la planification des vingt prochaines années, au même titre que les plans de tourisme régional serviront de documents de travail aux diverses branches de cette industrie.

Les programmes d'amélioration relatifs à cette industrie et aux stimulants de voyages ont à ce jour donné lieu à la création de 1 452 emplois à temps

plein et de 284 emplois à temps partiel auxquels viennent s'ajouter de nombreux autres emplois dans le domaine du bâtiment.

Grâce à l'aménagement d'une station de ski, la municipalité de villégiature de Whistler deviendra un centre touristique international ouvert à l'année. De l'aide financière a été accordée pour la construction de routes, de réseaux d'égout et d'adduction d'eau, de parcs de stationnement et d'installations récréatives. Les investissements publics de 10,45 millions de dollars devraient entraîner des dépenses en immobilisations dépassant 440 millions de dollars de la part du secteur privé au titre des installations et de l'hébergement.

Un autre exemple de ce genre de réalisations est le ranch O'Keefe, situé près de Vernon. Reconstitué d'après la vie qu'on menait sur les ranches au début du siècle, c'est maintenant la grande attraction touristique de la région. De l'aide a été accordée, en juillet 1980, sous forme d'un prêt-subvention de 510 000 \$ consenti au ranch O'Keefe et à l'Interior Heritage Society. Ce montant doit couvrir les frais d'amélioration d'un terrain de 25 hectares, où s'érigera un noyau central d'édifices comprenant salles de réunions, comptoirs de vente au détail et restaurants. On prévoit que cette entreprise amènera la création de 10 emplois à plein temps et de 18 emplois saisonniers. Du fait qu'il attirera un plus grand nombre de touristes qui viendront y dépenser leur argent, le ranch O'Keefe aura des retombées économiques certaines sur la région.

La gestion forestière intensive

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	25 000 000 \$
Gouvernement provincial	25 000 000
Coût estimatif total	50 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	11 512 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	5 812 000 \$

L'objectif de cette entente consiste à renforcer la base des ressources forestières de la Colombie-Britannique, grâce à une gestion intensive de la forêt. Plus précisément, elle a pour but d'augmenter les perspectives de création d'emplois que renferment les ressources forestières en accroissant le rendement en bois au-delà de celui prévu normalement par les programmes de reboisement du ministère des Forêts.

Les éléments du programme sont les suivants : le reboisement des terres déjà endommagées par l'abattage et les incendies, l'espacement des jeunes arbres et des forêts denses afin de permettre aux arbres sélectionnés de croître davantage et plus rapidement, la fertilisation, la protection contre les incendies et les contrats de mise en œuvre en vue d'aider à l'étape de planification des travaux. Les travaux effectués au cours des deux premières années comprennent le reboisement de 7 800 hectares, l'espacement des jeunes arbres sur une superficie de 21 000 hectares et la fertilisation de 19 700 hectares. Ces travaux ont amené la création de 240 000 jours-personnes d'emploi.

La route d'accès à l'île Ridley

Durée : 26 novembre 1980 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	4 800 000 \$
Gouvernement provincial	4 800 000
Coût estimatif total	9 600 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	1 322 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	1 322 000 \$

Le but de la présente entente est de permettre la construction d'un accès routier industriel reliant la route provinciale 16 aux installations portuaires pour les marchandises en vrac qu'on prévoit construire sur l'île Ridley, près de Prince-Rupert. Cette amélioration dans le domaine du transport favorisera le développement économique des provinces de l'Ouest en créant des emplois, des revenus, des activités commerciales et des avantages qui découleront de la balance des paiements.

Les programmes sont les suivants : travaux de défrichage, d'essouchement, aménagement d'une route de 7 km et construction d'un viaduc par le CN. On a terminé, au cours de 1980-1981, les travaux de défrichage et d'essouchement et on a commencé la construction de la route.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	10
Prévision du nombre d'emplois créés	94
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	3 906 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	1 220 000 \$
Total des versements en 1980-1981	2 120 000 \$

Les activités entreprises en 1980-1981 portent à 42 le nombre d'offres acceptées depuis que cette région a été désignée en 1977, et à 80 le nombre total d'offres acceptées en Colombie-Britannique, depuis l'entrée en vigueur du programme en 1969.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

Le programme spécial ARDA est conçu en vue d'aider les personnes d'ascendance autochtone des régions rurales à élaborer, à mettre en œuvre, à administrer et à surveiller des travaux destinés à créer des nouvelles possibilités de revenu accru et d'emploi, à améliorer leur niveau de vie et sa qualité selon leurs propres besoins et priorités.

Ce programme, en vigueur depuis 1972, s'est élargi rapidement au cours des deux dernières années, au point que le nombre de demandes reçues pendant l'exercice financier écoulé équivaut à toutes les demandes reçues pendant les cinq premières années de son existence. En outre, on a dépensé 50 % plus d'argent que l'année précédente. Tout porte à croire que cette tendance se poursuivra.

Cette entente, conclue en vertu de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (ARDA), prévoit de l'aide à l'établissement, à l'expansion ou à la modernisation d'entreprises commerciales qui donneront de l'emploi aux personnes d'ascendance autochtone. En outre, l'entente prévoit une aide à la formation spéciale des employés autochtones éventuels et aux services et installations communautaires nécessaires pour appuyer le développement dans les zones éloignées de la province. Contrairement aux autres provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique n'a pas conclu d'entente sur les terres septentrionales centrées sur les autochtones; l'entente spéciale ARDA répond donc à un grand nombre de besoins d'assistance des communautés, spécialement celles qui sont situées dans le Nord. Cette entente prendra fin le 31 mars 1982.

Au cours de 1980-1981, le MEER a dépensé 4,6 millions de dollars en Colombie-Britannique aux termes de l'entente spéciale ARDA.

Parmi les entreprises qui ont reçu de l'aide financière dans le cadre de l'entente spéciale ARDA, mentionnons les sociétés N & V Services Ltd. et Clambay Shellfish Company. Grâce à l'essor qu'elle a connu, la N & V Services Ltd., qui possède une station-service et un restaurant, emploie maintenant 15 personnes. La Clambay Shellfish Company, un centre d'ostréiculture situé sur l'île Kuper et une filiale que possède en propriété exclusive la bande indienne de Penclakut, produira quelque 2 200 décimètres cubes d'huîtres par année, une fois en pleine exploitation commerciale.



Territoires du Nord-Ouest

Même si la présence du ministère dans les territoires du Nord-Ouest ne remonte qu'au début de 1977, ses programmes, et en particulier ceux destinés aux autochtones, jouent déjà un rôle important dans la vie économique de cette région frontalière. Voici une brève description des activités entreprises en vertu de ces programmes.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA d'une durée de cinq ans, conclue avec les territoires du Nord-Ouest en 1977, a suscité de nombreux avantages pour les habitants, particulièrement ceux vivant des produits de la terre ou dans les localités éloignées et dispersées du Nord.

Au cours de 1980-1981, 79 offres ont été acceptées, et la somme de 2 540 000 \$ a été engagée à leur égard. Au cours de cette période, les dépenses du MEER aux termes de ce programme s'élevaient à 2,2 millions de dollars.

Dans le cadre de l'entente spéciale ARDA, on a offert des fonds aux chasseurs, aux trappeurs et aux pêcheurs pour l'achat de matériel, la construction d'avant-postes et l'établissement de communications avec leur lieu de résidence à l'aide de postes émetteurs-récepteurs.

Depuis la signature de cette entente à la fin de 1979, les habitants des territoires du Nord-Ouest ont utilisé ces fonds pour découvrir l'existence d'un certain potentiel de développement économique au sein de leurs communautés.

Un certain nombre de travaux ont été consacrés au tourisme. Entre autres, mentionnons l'élaboration d'un plan pour l'aménagement de parcs et la promotion de loisirs de plein air dans les territoires du Nord-Ouest, ainsi que la publication d'une brochure vantant le canotage sur les rivières des territoires. Des inventaires axés sur les localités, ainsi que l'élaboration et la promotion de programmes ont été effectués dans les régions de Keewatin, de Pangnirtung et du delta de Beaufort.

On a entrepris des activités encore plus nombreuses et d'une plus grande variété au chapitre des ressources renouvelables. Les bœufs musqués, les orignaux, les ours polaires et les caribous ont été comptés afin de déterminer des niveaux de capture

sûrs. Des études sur les pêches ont permis d'évaluer les possibilités commerciales des lacs et des rivières de l'île Baffin et du centre de l'Arctique, en vue d'améliorer l'efficacité de la pêche dans le Grand lac des Esclaves. Il y a eu des études de planification forestière, des études novatrices sur le commerce entre postes, sur la cuisine régionale et sur les canons-harpons manuels pour la chasse aux narvals. Le programme de Kissiliriyet est un programme éducatif visant à augmenter les profits de la chasse aux phoques dans les territoires du Nord-Ouest.

De nombreuses coopératives des territoires du Nord-Ouest ont eu recours aux fonds de l'entente spéciale ARDA pour la formation de gestionnaires et pour les programmes d'éducation à l'intention des comités de direction. On a également financé des études de faisabilité portant sur une vaste gamme d'entreprises commerciales.

Au nombre des autres initiatives approuvées, notons le transport de marchandises et les services de taxi, les hôtels et les auberges, ainsi qu'une foule d'entreprises de détail et commerciales.

L'ENTENTE AUXILIAIRE

Le développement économique des collectivités locales (entente provisoire)

Durée : 4 avril 1979 au 30 septembre 1981

Répartition des coûts :

MEER	2 000 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	460 000
Gouvernement territorial	1 373 000
Coût estimatif total	3 833 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	306 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	192 000 \$

Grâce au financement consacré à la recherche dans le cadre de cette entente provisoire, les gens d'Arctic Bay, de Pond Inlet, de Clyde River, d'Igloodik et de Grise Fiord travaillent actuellement à mettre en place les programmes de travail par postes élaborés en consultation avec les habitants eux-mêmes. Des études de planification sur les coûts de la nourriture à l'île Baffin et sur les réserves de gaz naturel local à Inuvik ont été effectuées, et six localités ont pu embaucher des planificateurs

pour travailler avec les gens de l'endroit à l'orientation de leurs localités.

L'entente auxiliaire provisoire vise à financer les travaux effectués dans les régions considérées importantes par les résidents des territoires du Nord-Ouest pour l'avenir économique et la sauvegarde des modes de vie autochtones.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	1
Prévision du nombre d'emplois créés	20
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	112 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	82 000 \$
Total des versements en 1980-1981	58 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.



Yukon

Au 31 mars 1981, deux ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'ECD. Voici une brève description des activités entreprises en 1980-1981 dans le cadre de ces ententes auxiliaires et des autres programmes.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

L'exploitation des ressources renouvelables

Durée : 4 avril 1979 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	3 120 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	1 400 000
Gouvernement territorial	2 080 000
Coût estimatif total	6 600 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	1 305 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	859 000 \$

L'exploitation des ressources renouvelables au Yukon est de la plus haute importance pour l'économie de ce territoire. En conséquence directe de la planification du milieu et de l'utilisation des terres effectuées par les deux niveaux de gouvernement, cette exploitation s'est faite de façon ordonnée, au profit à la fois de l'industrie du tourisme et de la population du Yukon.

Grâce à un programme remarquablement réussi, on a amélioré bon nombre des parcs et des terrains de camping du territoire du Yukon. Les terrains de camping de Marmot Lake, de Kusawa Lake et de Dempster Highway, ce dernier étant tout nouveau, offrent désormais d'excellentes installations récréatives de plein air.

Un terrain de camping type est situé dans la région du parc national de Kluane sur l'ancien sentier Dalton. Cet emplacement comprend une halte à pique-nique et un terrain de camping pour tentes et roulottes situé à proximité des chutes Million Dollar qui donnent sur la rivière Taxhanna.

Bon nombre des travaux nécessaires ont été effectués par le Corps de développement des ressources qui offre une formation spécialisée, de l'expérience et des conseils aux personnes qui n'ont

pas eu les possibilités de se trouver un emploi régulier.

Le développement du tourisme

Durée : 14 février 1980 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	3 600 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	1 500 000
Gouvernement territorial	900 000
Coût estimatif total	6 000 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	705 000 \$
Dépenses du MEER en 1980-1981	705 000 \$

Plus que toute autre activité, la construction à Whitehorse d'un chalet de ski de randonnée au coût de 1,5 million de dollars a favorisé une meilleure entente entre les divers niveaux de gouvernement et la population du Yukon.

Le chalet dont la réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration des gouvernement fédéral, territorial et municipal, a été conçu au Yukon et construit par des hommes de métier et des bénévoles de l'endroit. Mis en chantier en août 1980, il a été terminé juste à temps pour la coupe du monde de la FIS (Fédération internationale de ski) et le championnat de ski nord-américain, en mars 1981.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	2
Prévision du nombre d'emplois créés	6
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	163 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	54 000 \$
Total des versements en 1980-1981	29 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA continue d'être partie intégrante des programmes du MEER au Yukon, et 19 offres ont été acceptées, en 1980-1981, pour des engagements du MEER de l'ordre de 673 000 \$. Les dépenses réelles, au cours de l'année, se sont élevées à 431 000 \$.

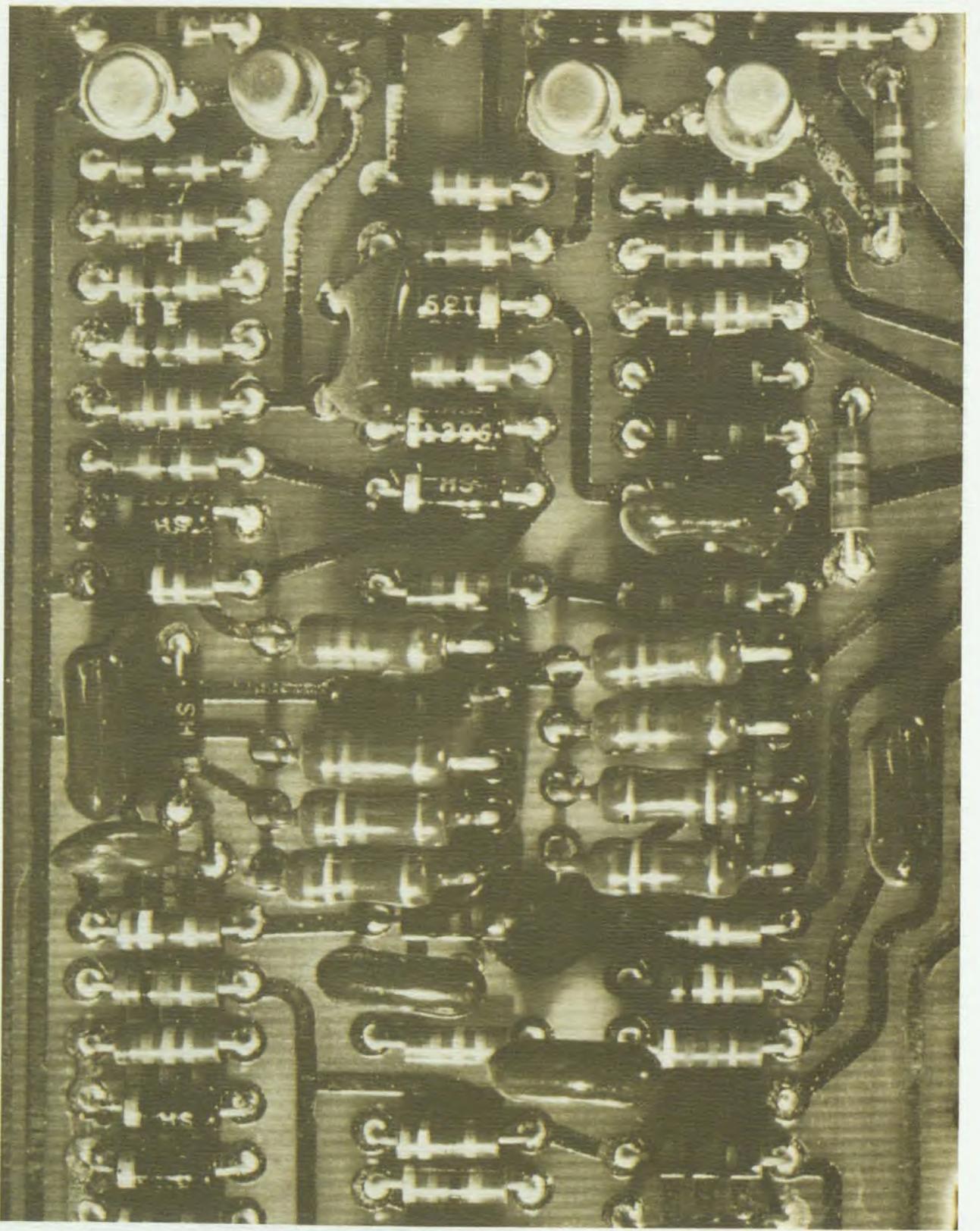
Parmi les nombreux programmes actuellement en vigueur dans le cadre de l'entente spéciale ARDA au Yukon, il en est un qui a brassé l'imagination de nombreux habitants du Yukon. En décembre 1978, la Yukon Indian Arts and Crafts Society s'est vu offrir la somme de 10 000 \$ pour financer une étude de développement et de commercialisation des produits d'artisanat et des œuvres artistiques des Indiens.

En mai dernier, le MEER approuvait une demande d'aide financière de la Yukon Native Production

Centre Ltd. À cette petite fabrique de parkas de Whitehorse, on projette d'agrandir, d'acheter de l'outillage nouveau et d'employer éventuellement jusqu'à 16 personnes, la plupart d'ascendance autochtone. Les employés participeront à un programme de formation sur le tas. Bien que ce centre de production ne fasse pas partie de l'Arts and Crafts Society, tous deux collaborent à la réalisation d'un but commun.

Ce programme spécial ARDA est important pour les autochtones du point de vue culturel et industriel. Dans les agglomérations périphériques, la vente d'objets d'art et d'artisanat est une bonne source de revenus et constitue un appoint aux activités de piégeage et de pêche. En même temps, la fabrication et la vente d'objets d'art et d'artisanat indiens de grande qualité sera favorablement accueillie par l'industrie touristique du Yukon.





Appendices

MAAFED
MAEED
MEER

Appendices

Appendice A

Tableaux récapitulatifs des dépenses

En 1980-1981, le total des dépenses du ministère atteignait un peu moins de 630 millions de dollars. Les tableaux suivants font état des dépenses engagées au titre des diverses activités du MEER. Dans ce rapport, les dépenses sont indiquées en chiffres bruts, sauf lorsqu'on précise le contraire, conformément à la méthode employée dans les comptes publics du Canada.

Outre les dépenses effectuées dans le cadre des divers programmes de chacune des provinces et énumérées dans les chapitres précédents, le ministère engage des dépenses qu'on ne peut imputer à une province ou à un programme donné. On retrouve dans cette catégorie les frais d'administration des bureaux régionaux et provinciaux et de ceux de l'administration centrale, ainsi que les dépenses au titre de la planification, de l'administration, des études spéciales, de la liaison et de la coordination.

Dépenses du MEER, 1980-1981
(en milliers de dollars)

	Planification et administra- tion	Ententes auxiliaires	Subventions à l'industrie*	Autres programmes		Total
				Dépenses budgétaires	Dépenses non bud- gétaires	
Administration centrale	21 200			7		21 207
Terre-Neuve	1 582	38 410	4 379	692	3 000	48 063
Nouvelle-Écosse	1 701	43 695	11 400	75		56 871
Île-du-Prince- Édouard	707		1 970	30 332		33 009
Nouveau-Brunswick	1 852	50 856	10 336			63 044
Bureau régional de l'Atlantique	4 421			582		5 003
Conseil de développement de la région de l'Atlantique	372					372
Québec	8 639	94 352	63 943	657		167 591
Ontario	2 232	26 999	5 208	125		34 564
Manitoba	1 911	20 861	9 666	24 242	1 123	57 803
Saskatchewan	1 979	12 207	6 430	55 128	1 093	76 837
Alberta	839	7 633	2 225	6 969	14	17 680
Colombie-Britannique	1 665	30 108	2 120	4 582		38 475
Territoires du Nord-Ouest	105	192	57	2 154		2 508
Yukon	92	1 564	29	431		2 116
Bureau régional de l'Ouest	4 661			40		4 701
TOTAL	53 958	326 877	117 763	126 016	5 230	629 844

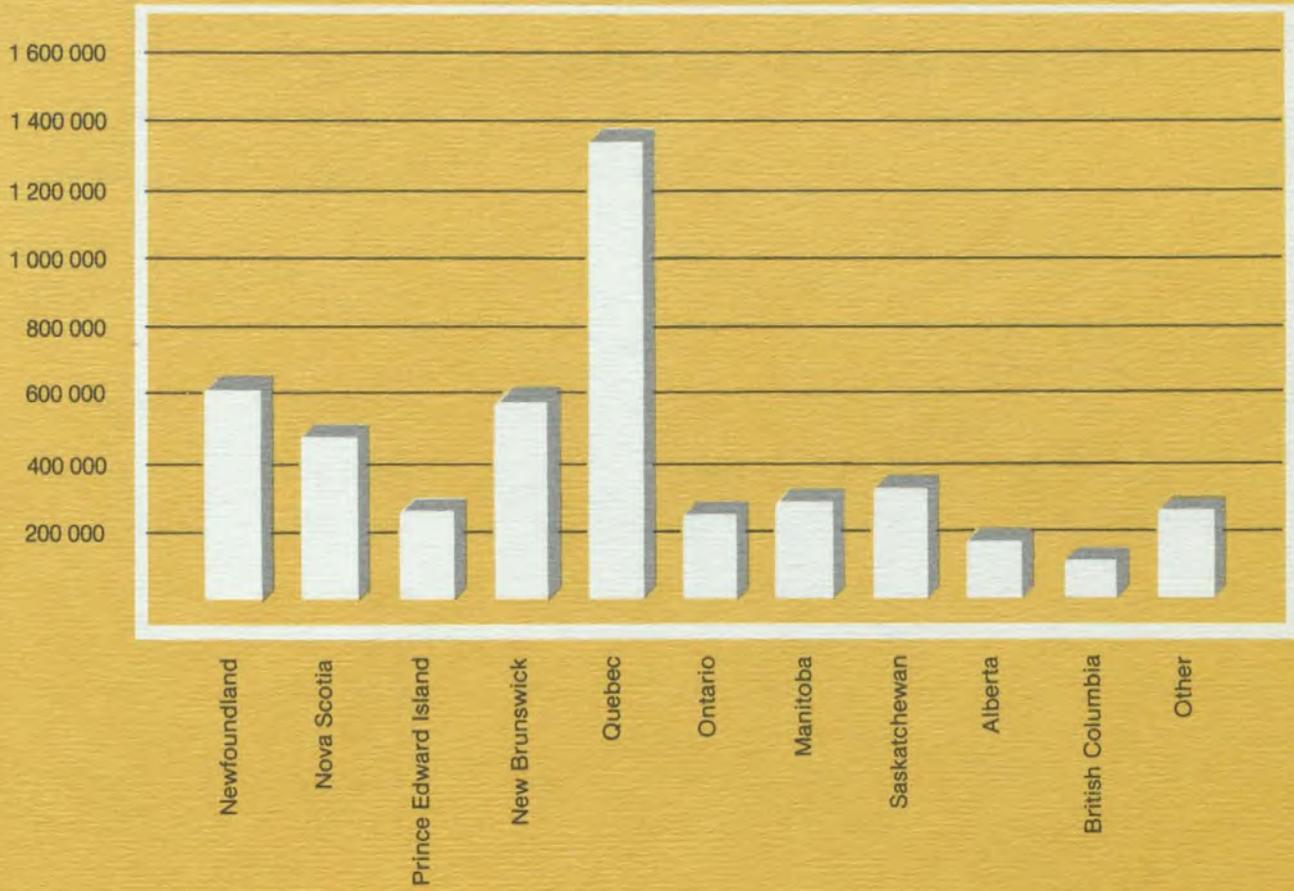
* Comprend les versements statutaires prévus aux termes des garanties de prêts de la *Loi sur les subventions au développement régional*.



Dépenses du MEER, 1969-1970 à 1980-1981
(en milliers de dollars)

Province	1969-1970	1980-1981	Total	1980-1981 par habitant (en dollars)
	à 1979-1980			
Terre-Neuve	612 506	48 063	660 569	82,88
Nouvelle-Écosse	480 560	56 871	537 431	66,71
Île-du-Prince-Édouard	269 393	33 009	302 402	265,56
Nouveau-Brunswick	598 455	63 044	661 499	89,16
Québec	1 356 661	167 590	1 524 251	26,59
Ontario	243 051	34 564	277 615	4,03
Manitoba	286 319	57 803	344 122	56,21
Saskatchewan	328 913	76 838	405 751	79,28
Alberta	177 651	17 681	195 332	8,51
Colombie-Britannique	111 929	38 475	150 404	14,59
Autres*	260 184	35 906	296 090	—
Total	4 725 622	629 844	5 355 466	
Canada				26,34

* Comprend les dépenses de l'administration centrale, du Conseil de développement de la région de l'Atlantique, des bureaux régionaux de l'Atlantique et de l'Ouest, ainsi que les dépenses des territoires du Nord-Ouest et du Yukon.



Appendice B

Ententes auxiliaires en vigueur au cours de l'année 1980-1981

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en dollars)	Quote-part fédérale (en dollars)
TERRE-NEUVE			
Les forêts	01/06/73 au 31/03/83	66 522 155	58 178 500
L'aménagement de la région du parc de Gros Morne	01/06/73 au 31/03/82	22 935 200	20 641 680
Le développement de la pêche côtière	01/06/75 au 31/03/81	11 761 000	10 584 900
Les routes, 1976-1981	01/04/76 au 31/03/81	101 435 556	88 244 000
Le Labrador (entente provisoire)	03/12/76 au 31/03/82	22 097 000	19 662 300
L'exploitation minérale	17/12/76 au 31/12/81	12 458 000	11 212 200
La planification	01/04/77 au 31/03/82	6 385 000	4 000 000
La promotion du tourisme	01/01/78 au 31/03/83	13 264 600	11 938 140
Le développement rural	01/04/78 au 31/03/83	14 580 000	13 122 000
Le développement agricole	14/07/78 au 31/03/83	16 341 300	14 707 170
La transformation et la remise en activité de l'usine de Stephenville	01/01/79 au 31/03/81	15 000 000	13 500 000
Le développement industriel	11/06/79 au 31/03/84	26 650 000	23 985 000
Les forêts, 1981-1986	09/01/81 au 31/03/85	52 093 000	46 883 700
NOUVELLE-ÉCOSSE			
Le développement de la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth	31/03/75 au 31/03/82	109 299 786	79 997 000
Le développement de la zone du détroit de Canso	31/03/75 au 31/03/82	30 057 500	22 503 400
Le développement agricole	22/06/76 au 31/03/82	48 217 000	29 980 000
Le développement industriel	22/06/76 au 31/03/82	23 789 000	19 031 200

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en dollars)	Quote-part fédérale (en dollars)
La planification	22/06/76 au 31/03/82	5 000 000	2 500 000
Les forêts	01/04/77 au 31/03/82	57 776 000	36 142 000
La promotion du tourisme	01/04/77 au 31/03/82	13 750 000	11 000 000
La conservation de l'énergie	04/07/78 au 31/03/83	24 875 000	19 000 000
La cale sèche Panamax à Halifax	22/01/80 au 31/03/85	43 500 000	34 800 000
L'aide à la société de pneus Michelin (Canada) limitée	07/06/80 au 31/12/87	56 000 000	42 000 000
NOUVEAU-BRUNSWICK			
Les forêts	15/10/74 au 31/03/82	74 228 500	58 902 800
Le projet pilote de la région de Kent	17/02/75 au 31/03/81	7 751 000	6 200 800
Les grandes artères de Saint-Jean et de Moncton	17/02/75 au 31/03/83	51 200 000	35 840 000
La planification	01/04/75 au 31/03/82	4 875 000	2 437 500
Le développement des minéraux et des combustibles	24/06/76 au 31/03/82	11 313 125	9 050 500
Les routes, 1977-1981	01/04/77 au 31/03/81	56 000 000	42 000 000
Le nord-est du Nouveau-Brunswick	23/06/77 au 31/03/82	95 500 000	67 175 000
La mise en valeur des ressources agricoles	01/04/78 au 31/03/83	34 622 500	27 698 000
Les régions en voie de développement	17/05/79 au 31/03/83	26 274 000	20 401 500
L'industrie des pâtes et papiers	27/08/80 au 31/03/84	42 250 000	33 800 000
Le réaménagement du Market Square à Saint-Jean	14/10/80 au 31/03/83	10 107 300	8 085 800

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en dollars)	Quote-part fédérale (en dollars)
Le développement des forêts	01/04/80 au 31/03/84	37 500 000	30 000 000
QUÉBEC			
Les axes routiers prioritaires	13/09/74 au 31/03/82	448 775 000	205 505 000
Le développement forestier	26/03/75 au 31/03/84	322 333 000	193 400 000
Les infrastructures industrielles	26/03/75 au 31/03/83	137 670 000	82 602 000
Le développement agricole	29/03/76 au 31/03/82	103 266 000	61 960 000
Le développement minéral	29/03/76 au 31/03/82	28 600 000	17 160 000
Le parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (PICA)	18/06/76 au 31/03/82	13 292 000	7 975 200
L'assainissement des eaux de la région de Montréal	30/03/78 au 31/03/82	200 000 000	120 000 000
Le développement touristique	06/04/78 au 31/03/83	76 000 000	45 600 000
Les équipement publics	16/05/78 au 30/09/81	34 876 000	23 261 000
La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers	15/05/79 au 31/03/84	240 000 000	135 000 000
L'implantation d'une usine de papier journal à Amos	24/07/80 au 31/03/83	42 500 000	25 500 000
ONTARIO			
Le nord-est de l'Ontario	25/03/76 au 31/03/82	29 920 000	14 960 000
Les localités à industrie unique	18/10/76 au 31/03/83	19 800 000	10 205 000
La mise en valeur des ressources communautaires et rurales	07/12/77 au 31/03/83	9 456 650	4 728 325
La gestion forestière	08/12/78 au 31/03/84	82 236 500	41 118 250

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en dollars)	Quote-part fédérale (en dollars)
La modernisation des usines de pâtes et papiers	15/05/79 au 31/03/84	180 000 000	60 000 000
L'est de l'Ontario	20/12/79 au 31/03/84	50 350 000	25 175 000
Le développement rural dans le Nord	02/03/81 au 31/03/84	18 500 000	10 000 000
MANITOBA			
Les terres septentrionales	01/04/76 au 31/03/82	155 416 000	106 009 000
Le développement industriel	01/04/78 au 31/03/83	44 000 000	26 400 000
La production des cultures à forte valeur ajoutée	01/04/79 au 31/03/84	18 500 000	11 100 000
Le développement touristique	01/04/79 au 31/03/84	20 000 000	12 000 000
L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion régionale et de lutte contre la sécheresse (entente provisoire)	30/05/80 au 31/03/82	8 950 000	5 350 000
SASKATCHEWAN			
La vallée de la Qu'Appelle	01/04/74 au 31/03/84	33 700 000	17 960 000
Les terres septentrionales	01/04/78 au 31/03/83	127 000 000	87 000 000
L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse (entente provisoire)	01/04/79 au 31/03/82	15 250 000	7 900 000
La planification, 1979-1984	01/04/79 au 31/03/84	1 500 000	750 000
Le développement forestier	17/05/79 au 31/03/82	24 000 000	12 000 000

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en dollars)	Quote-part fédérale (en dollars)
L'accroissement de la productivité et les changements technologiques dans le secteur agricole	17/05/79 au 31/03/82	15 320 000	7 660 000
ALBERTA			
L'aide au traitement des produits alimentaires	01/07/74 au 30/06/81	17 000 000	8 500 000
Le nord de l'Alberta	01/04/77 au 31/03/82	55 000 000	32 500 000
COLOMBIE-BRITANNIQUE			
L'évaluation des possibilités de mise en valeur des ressources houillères du Nord-Est	01/04/77 au 31/03/81	10 000 000	5 000 000
Le développement industriel	08/07/77 au 31/03/82	70 000 000	35 000 000
Le développement agricole et rural	01/08/77 au 31/07/82	86 750 000	30 000 000
Le développement de l'industrie des voyages	17/10/78 au 17/10/83	50 000 000	25 000 000
La gestion forestière intensive	17/05/79 au 31/03/84	50 000 000	25 000 000
La route d'accès à l'île Ridley	26/11/80 au 31/03/82	9 600 000	4 800 000
TERRITOIRES DU NORD-OUEST			
Le développement économique des collectivités (entente provisoire)	04/04/79 au 30/09/81	3 833 000	2 460 000
YUKON			
L'exploitation des ressources renouvelables	04/04/79 au 31/03/82	6 600 000	4 520 000
Le tourisme (entente provisoire)	14/02/80 au 31/03/82	6 000 000	5 100 000

Appendice C

Résumé du programme de subventions au développement régional

Le programme offre deux types principaux de stimulants : les subventions au développement et les garanties de prêts. L'un et l'autre visent à favoriser l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation d'entreprises de fabrication et de transformation. Les garanties de prêts peuvent également être consenties pour de nouveaux établissements dans certaines industries de services.

Au chapitre des subventions, le nombre des demandes reçues en 1980-1981 s'est chiffré à 2 131 et le nombre des nouveaux emplois prévus a été de 20 154. Les investissements en immobilisations ont augmenté pour atteindre un coût prévu de 992 305 000 \$ et le montant des subventions relatives aux offres acceptées a été de 192 258 000 \$.

Définition des termes utilisés

Le ministère reçoit des demandes de subventions pour aider à mettre sur pied de nouvelles entreprises de fabrication ou de transformation, à agrandir ou à moderniser des établissements existants. Ces demandes sont évaluées, et celles qui sont admissibles en vertu de la loi et des règlements peuvent donner lieu à une offre de subvention.

S'il s'agit d'un nouvel établissement ou d'un agrandissement en vue de permettre la fabrication d'un nouveau produit, le calcul de la subvention est

déterminé en fonction du coût en immobilisation approuvé, plus la masse salariale approuvée applicable aux emplois admissibles créés. Quant à la modernisation ou à l'agrandissement d'une usine (sans nouveau produit), seul le coût en immobilisation approuvé entre dans le calcul. Si une entreprise accepte l'offre du MEER, le projet devient, selon la description du présent rapport une « offre acceptée ».

Le « nombre net d'offres acceptées » tient compte du fait qu'un certain nombre d'offres acceptées peuvent, par la suite, être retirées ou encore rejetées par l'entreprise. C'est ainsi que le nombre net d'offres acceptées pour un exercice financier donné et le nombre cumulatif de ces mêmes offres sont toujours moins élevés que le nombre total de projets pour lesquels des offres avaient été à l'origine acceptées. Les chiffres pour les « emplois directs prévus » sont également sujets à révision à mesure que l'on procède au rajustement des offres acceptées au cours de l'exercice financier.

Le MEER continue de vérifier une offre acceptée deux ou trois ans après la mise en exploitation commerciale. Par conséquent, les chiffres du nombre net d'offres acceptées, des emplois directs prévus et du coût en immobilisation admissible sont nécessairement des prévisions. Ainsi, les « emplois directs prévus » comprennent les emplois réels créés par des entreprises dont la période de contrôle est terminée et aussi les emplois prévus dans le cas des entreprises qui sont encore en période de contrôle, en voie de réalisation ou qui n'ont été acceptées que récemment.

Répartition du nombre net d'offres acceptées au cours de l'année 1980-1981

Province/territoire	Nombre net d'offres acceptées	Montant approximatif des subventions (en milliers de dollars)	Investissements admissibles prévus (en milliers de dollars)	Emplois directs prévus
Terre-Neuve	22	3 616	14 268	415
Nouvelle-Écosse	55	7 530	20 614	990
Île-du-Prince-Édouard	18	2 002	5 607	325
Nouveau-Brunswick	40	16 166	75 509	1 064
Québec	671	126 204	673 056	13 896
Ontario	54	11 024	53 490	816
Manitoba	77	16 625	106 308	1 449
Saskatchewan	32	3 661	12 666	657
Alberta	7	4 074	26 606	422
Colombie-Britannique	10	1 220	3 906	94
Territoires du Nord-Ouest	1	82	112	20
Yukon	2	54	163	6
TOTAL	989	192 258	992 305	20 154

